



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 11 décembre 2017, à compter de 19 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, **sous la présidence de monsieur le maire Alexandre Cusson**; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Dominic Martin, conseiller
madame Stéphanie Lacoste, conseillère
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
monsieur Jean Charest, conseiller
madame Catherine Lassonde, conseillère
madame Isabelle Marquis, conseillère
monsieur William Morales, conseiller
monsieur Alain Martel, conseiller
monsieur Yves Grondin, conseiller
madame Annick Bellavance, conseillère

Absence motivée :

monsieur John Husk, conseiller

Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général
Me Mélanie Ouellet, greffière
Me Claude Proulx, DGA et directeur, Module affaires juridiques
M. Steven F. Watkins, DGA et directeur, Module Services à la vie
citoyenne
M. François Pothier, ing. et DGA Gestion du territoire
M. Benoit Carignan, directeur et trésorier
M. Maxime Hébert Tardif, directeur Service des communications

Lecture de la réflexion

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et fait lecture d'une réflexion.

1263/12/17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Isabelle Marquis,
dûment appuyée par monsieur Alain Martel,
il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1264/12/17 Adoption du budget 2018

Sur proposition de monsieur Yves Grondin,

dûment appuyée par madame Isabelle Marquis,

il est résolu que le budget de l'année 2018, prévoyant des dépenses et des revenus de l'ordre de 113 900 000 \$, soit adopté et que le document explicatif de ce budget soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du budget 2018 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1265/12/17 Discours sur le budget 2018

Monsieur le maire prononce le discours sur le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

Le texte du discours est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1266/12/17 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

Sur proposition de monsieur Alain Martel,

dûment appuyée par madame Cathy Bernier,

il est résolu que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 soit adopté tel que présenté dans le document explicatif annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Information des membres du conseil

1267/12/17 Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;
sur proposition de monsieur Yves Grondin,
dûment appuyée par madame Annick Bellavance,
il est résolu que l'assemblée soit levée à 20 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Alexandre Cusson, maire

Me Mélanie Ouellet, greffière

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.

DRUMMONDVILLE



BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN BREF 2018



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Conseil municipal	4
Mission	5
Vision	5
Valeurs	6
Discours sur le budget	7
1. Faits saillants	19
2. Budget de fonctionnement en chiffres	20
3. Revenus et dépenses en bref	35
4. Rôle d'évaluation foncière	38
5. Taxation	40
6. Budget d'investissement 2018-2020	44
7. Endettement total net à long terme	47

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

C'est avec plaisir que je dépose le contenu du budget 2018 de la Ville de Drummondville. Cette année, le budget est de 113,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,8 % comparativement au budget amendé de 2017. Sachez qu'encore une fois cette année, le conseil municipal ainsi que l'administration de la Ville de Drummondville ont œuvré dans le souci de respecter les alignements budgétaires, de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens, de contrôler la dette et d'augmenter progressivement nos immobilisations payées comptant.

Je tiens d'emblée à remercier et à féliciter l'ensemble des directrices et directeurs de la Ville de Drummondville, ainsi que leurs équipes, qui ont travaillé de façon intense, passionnée et soutenue, et qui ont respecté les engagements pris par le conseil municipal. L'ensemble du processus a été mené avec grande rigueur.

Quotidiennement, nous réfléchissons, en équipe, afin d'optimiser le développement de notre ville et afin de fournir à la population des services de qualité. L'un de nos objectifs est de conserver un équilibre tout en répondant à vos besoins, le conseil municipal étant à l'écoute de vos préoccupations.

Selon nos prévisions, nous anticipons terminer l'année avec un surplus d'opérations d'environ 2,8 M\$.

Considérant que des imprévus pourraient survenir d'ici la fin de l'année, le montant réel du surplus sera connu lors du dépôt, au printemps 2018, des états financiers 2017. Toutefois, à la lumière du montant mentionné, nous constatons, chiffres à l'appui, que Drummondville se trouve en excellente santé financière, ce qui n'est pas étranger à sa réputation de tenir une gestion rigoureuse des fonds publics.

La préparation du budget s'avère un exercice complexe, qui est mené sur une période de plusieurs mois, s'amorçant d'abord avec les orientations données par le conseil municipal. Ensuite, le travail commence au sein de la fonction publique, dans les différentes équipes des services municipaux, puis à la direction générale, à la mairie, au comité exécutif et, finalement, auprès de l'ensemble des membres du conseil municipal, qui s'assurent que les orientations soient respectées et que chaque dollar soit judicieusement dépensé.

Cette année, la Ville de Drummondville a dévoilé sa planification stratégique 2017-2022, qui a pour mission de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir. Cette planification ayant guidé les orientations du conseil municipal et de l'administration de la Ville de Drummondville dans leurs différents choix. En effet, la mise en place de la planification stratégique nous permet de nous assurer d'un développement judicieux et organisé de notre ville, et de déterminer ce que l'on fait et pourquoi on le fait, en mettant l'accent sur une optimisation pour le futur.

Ce budget sera donc teinté de notre planification stratégique, déclinée en 17 orientations, puis

52 actions, qui ont été articulées en trois piliers d'un développement adapté aux besoins, attentes et aspirations des Drummondvillois: l'expérience citoyen, la ville intelligente, de même que la gestion des infrastructures et du territoire. Avec cette planification stratégique, la Ville de Drummondville prend l'engagement d'inculquer les dimensions du développement durable à sa culture organisationnelle en l'intégrant au cœur de sa vision d'avenir. Les perspectives du développement durable deviennent un impératif à l'atteinte des objectifs de saine gestion.

Je souhaite remercier à nouveau toutes les personnes qui ont participé à ce processus avec cœur et intérêt, qui se sont montrées dignes des fonctions qui sont les leurs. Nous avons la chance, à la Ville de Drummondville, d'avoir une fonction publique qui tient au développement de leur ville. Je souligne d'une façon toute particulière le travail rigoureux de coordination effectué par notre directeur général, M. Francis Adam, et notre trésorier, M. Benoit Carignan. Je tiens également à souligner l'excellent travail du directeur des communications de la Ville de Drummondville, M. Maxime Hébert Tardif, et de son équipe, de même que celui de mon directeur de cabinet, M. Mathieu Audet, pour avoir facilité l'accessibilité et la compréhension de ce budget 2018.



M. Alexandre Cusson
Maire de Drummondville

**MOT
DU
MAIRE**



M. Dominic Martin
DISTRICT 1



M. Jean Charest
DISTRICT 2



M^{me} Catherine Lassonde
DISTRICT 3



M^{me} Isabelle Marquis
DISTRICT 4



M. John Husk
DISTRICT 5



M. William Morales
DISTRICT 6



CONSEIL MUNICIPAL



M. Alain Martel
DISTRICT 7



M. Yves Grondin
DISTRICT 8



M^{me} Annick Bellavance
DISTRICT 9



M^{me} Stéphanie Lacoste
DISTRICT 10



M. Daniel Pelletier
DISTRICT 11



M^{me} Cathy Bernier
DISTRICT 12



VISION

Une vision d'avenir claire reposant sur trois piliers puissants d'un développement adapté aux besoins, aux attentes et aux aspirations des Drummondvillois.

EXPÉRIENCE CITOYEN

Une ville reconnue pour l'excellence de son service aux citoyens laissant une impression positive durable et offrant une expérience distinctive.

GESTION DES INFRASTRUCTURES ET DU TERRITOIRE

Une ville se souciant d'un aménagement de son territoire optimal et durable.
Une ville se préoccupant de la gestion de ses infrastructures, et ce, en tenant compte des principes d'efficacité et de coûts acceptables.
Une ville priorisant les meilleures pratiques dans le but d'augmenter son efficacité en regard des aspects du développement durable.

VILLE INTELLIGENTE

Une ville ouverte, branchée et innovante se démarquant par son esprit de collaboration et par la participation active de ses citoyens. Une ville tournée vers les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer, une fois de plus, la qualité de vie offerte aux citoyens, faire croître son économie et optimiser sa performance organisationnelle.

MISSION

Répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir.

VALEURS DE L'ORGANISATION

INTÉGRITÉ

Pratiques de gestion favorisant un fort sens éthique et une transparence irréprochable.

RESPECT

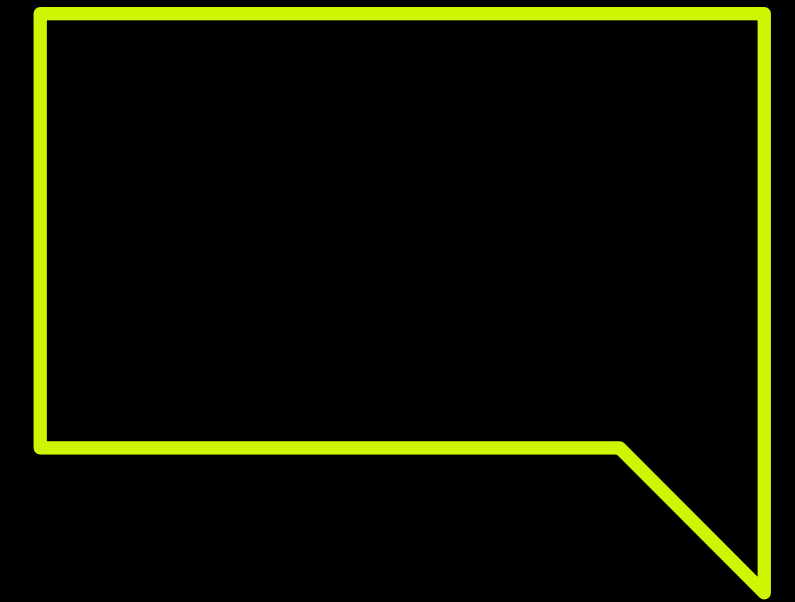
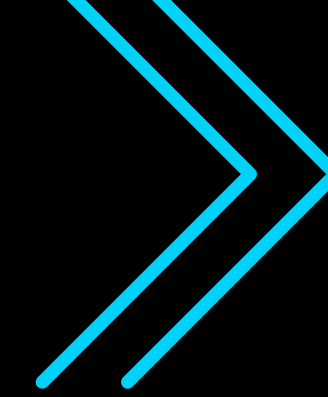
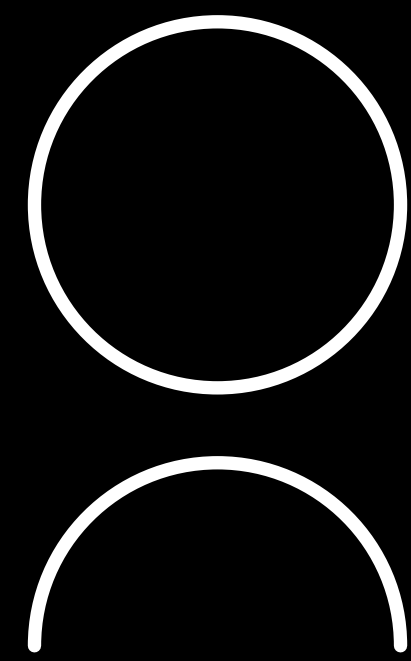
Actions réalisées dans le respect des sphères sociales, économiques et environnementales.

OUVERTURE

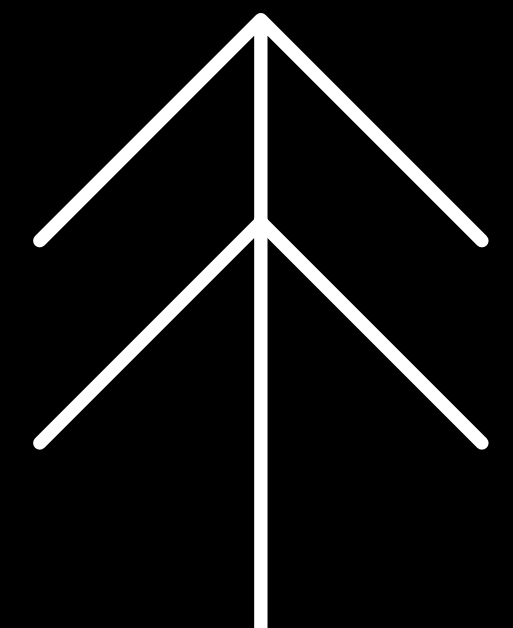
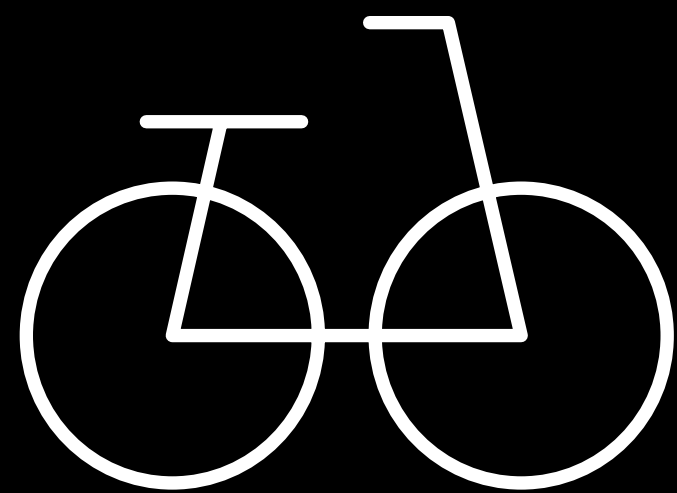
Décisions prises avec un souci d'inclusion et d'accessibilité.

ÉQUITÉ

Approche intégrée et objective s'appuyant sur l'attribution judicieuse des ressources.



DISCOURS SUR LE BUDGET



REVENUS

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celles des villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville que partout ailleurs. Le plus récent profil financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) faisait état d'un écart favorable de près de 30,7 %. C'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,765 \$, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services à meilleur coût.

IMPÔT FONCIER ET TARIFICATION DES SERVICES

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de l'impôt foncier et de la tarification des services. En 2018, une proportion de 82 % des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de 93 442 000 \$. Cette dépendance à l'impôt foncier et à la tarification est trop importante et milite en faveur d'une diversification des sources de revenus des municipalités.

EN-LIEUX DE TAXES

Les *en-lieux de taxes* perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront 4 056 000 \$ ou 3,5 % des revenus. Il est toujours malheureux de constater que contrairement aux contribuables des secteurs résidentiel, industriel et commercial, le Gouvernement du Québec n'assume pas la totalité des taxes foncières reliées à ses édifices.

SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES ET SERVICES RENDUS

Quant aux *services récréatifs et communautaires* et aux *services rendus*, ils s'élèveront respectivement à 2 032 000 \$ et à 2 792 000 \$ et représenteront 1,8 % et 2,4 % du budget.

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES ET REVENUS DE TRANSFERTS

Pour ce qui est des *autres revenus de sources locales*, ils seront de 6 500 000 \$, ou 5,7 % du budget qui comprend 2 500 000 \$ qui proviennent des droits de mutation, 1 350 000 \$ pour le loyer du campus universitaire de Drummondville de l'Université du Québec à Trois-Rivières et 1 750 000 \$ de revenus d'infractions en lien avec la cour municipale.

Les *revenus de transferts*, qui sont des subventions à recevoir au cours de l'exercice financier 2018 des gouvernements provincial et fédéral, seront de 3 300 000 \$ et équivaldront à 2,9 % du budget.

APPROPRIATIONS DE SURPLUS

Du côté des *appropriations de surplus*, le montant total sera de 1 878 000 \$ l'an prochain, ce qui correspond à un montant semblable à l'an dernier. De ce montant, 1 300 000 \$ sert de provision pour écart budgétaire en raison d'une éventuelle variation de la croissance économique ou pour répondre à différents imprévus. En 2017, nous n'avons pas eu besoin de cette appropriation de 1 300 000 \$, considérant que nous avons eu des encaissements de revenus supplémentaires dus à la croissance économique positive. C'est donc dire qu'étant donné l'essor économique de notre ville en 2017, nous avons pu réaliser des investissements payés comptant au lieu de les financer par la dette ou le fonds de roulement.

S'ajoute à cela une appropriation de 317 500 \$ du fonds environnemental pour des projets en lien avec le plan d'action de la rivière Saint-Germain et le programme Bac +.

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Au chapitre de l'*administration générale*, qui comprend la législation, la direction générale, les services des communications, des finances, des ressources humaines et des affaires juridiques, les dépenses estimées s'élèvent à 12 180 000 \$, soit 10,6 % du budget global.

Le conseil municipal et la direction générale ont la préoccupation constante d'optimiser les dépenses administratives et se questionnent régulièrement afin que la Ville de Drummondville adopte la meilleure structure organisationnelle possible. Par exemple, en 2018, une analyse des opérations de notre service de l'informatique sera effectuée afin d'optimiser l'efficacité de notre parc informatique, tout autant que la structure administrative qui le supporte.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le poste *sécurité publique* représente 15,2 % du budget, c'est-à-dire une somme de 17 307 000 \$. De ce montant, une somme de 10 600 000 \$ sera affectée à la desserte policière par la Sûreté du Québec.

Les opérations du *Service de sécurité incendie et sécurité civile* requerront 5 924 000 \$ pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires adultes équivaldront à 783 000 \$.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Au poste *travaux publics et services techniques*, les dépenses prévues seront de 20 162 000 \$ en 2018, soit 17,7 % du budget. On y retrouve :

- Le déneigement pour 4 618 000 \$;
- Les dépenses reliées à la voirie pour 3 645 000 \$;
- L'entretien de nos édifices pour 3 837 000 \$;
- Le Service de l'urbanisme et des permis pour 2 054 000 \$;
- Les parcs et espaces verts pour 2 734 000 \$.

Vous avez été nombreux à nous mentionner que des mauvaises herbes se propageaient sur les voies publiques ainsi que dans les différents parcs de la ville, et le conseil municipal a été à l'écoute de vos préoccupations. Afin d'éviter cette propagation et afin de bonifier les paysages de Drummondville, notre équipe des travaux publics utilisera un traitement biologique afin d'éliminer le plus de mauvaises herbes possible, initiative qui cadre dans notre réglementation portant sur l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes. L'ensemble des membres du conseil municipal ont à cœur que les différents paysages offerts par notre ville soient à leur paroxysme, soient bien entretenus, et ce, de façon biologique. Le montant prévu pour cette initiative écologique est de 142 000 \$.

De surcroît, un montant de 45 000 \$ sera ajouté aux investissements liés au nettoyage printanier des rues à l'aide de balais mécaniques. Cet investissement permettra à l'équipe des travaux publics de la Ville de Drummondville d'accélérer le colmatage des nids de poule et l'ouverture des espaces verts et des parcs, en plus de se concentrer sur le bon entretien des pistes cyclables et des rues.

GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

Au poste *génie et environnement*, l'allocation est de 16 179 000 \$, soit 14,2 % du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses du Service de l'ingénierie et de la géomatique, de même que les coûts d'exploitation de l'usine de traitement d'eau et de l'usine de traitement des eaux usées pour un total de 7 049 000 \$.

Pour ce qui est du *Service du développement durable et de l'environnement*, le budget alloué est de 1 333 000 \$.

Nous avons à cœur que notre budget soit imprégné par les principes du développement durable. La Ville met ainsi en place les ressources nécessaires afin que Drummondville demeure parmi les leaders au Québec en matière environnementale.

Comme nous l'avons mentionné, le cadre de la planification stratégique 2017-2022 est d'inculquer les dimensions du développement durable, dont la protection de l'environnement, à la culture organisationnelle de la Ville de Drummondville. Une importante initiative découlant de la douzième orientation de cette planification stratégique, qui est de protéger et de mettre en valeur les milieux naturels, humides et aquatiques, se trouve à être l'élaboration de la politique de l'arbre. Pour ce faire, un technicien spécialisé en foresterie urbaine sera ajouté à l'équipe afin de s'assurer d'une validation judicieuse des demandes de permis concernant une coupe d'arbres. De plus, ce technicien sera responsable du dossier d'implantation de vergers urbains, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du milieu. Ce sera également cette ressource qui sera chargée de s'assurer du respect et du déploiement des actions, en compagnie des équipes des services de l'urbanisme et de l'environnement, de la politique de l'arbre. Ce faisant, nous pourrions conserver notre important couvert boisé, qui se chiffre à 45 % de la superficie totale de Drummondville. En comparaison, le pourcentage des milieux boisés de la ville de Brossard est de 19 %, celui de Victoriaville, de 17,7 %, celui de Longueuil, de 7,6 %, celui de Repentigny, de 7,3 %, et celui de St-Hyacinthe, de 6 %.

Quant au traitement des matières résiduelles, le montant prévu est de 4 710 000 \$. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'Écocentre. Il faut mentionner qu'une hausse de 238 000 \$, comparativement à l'an dernier, est due au fait que l'Écocentre répond à une plus grande demande des citoyens de la MRC de Drummond, dont ceux de Drummondville, qui ont davantage utilisé ses installations. Il s'agit d'une excellente nouvelle en ce qui a trait au respect de notre environnement et à l'intégration d'habitudes durables en la matière.

VIE CITOYENNE ET TRANSPORT EN COMMUN

Pour ce qui est de *la vie citoyenne et du transport en commun*, les coûts prévus seront de 3 674 000 \$ ou 3,3 % du budget. Les coûts d'opération du transport en commun sont évalués à 2 637 000 \$. Ce poste budgétaire inclut également les services de Transport Diligence pour les personnes à mobilité réduite.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le *développement économique* retient de son côté 4 559 000 \$ ou 4 % du budget. Si le budget alloué au développement économique est sensiblement le même qu'en 2017, nous prévoyons apporter d'importantes modifications à la gouvernance des organismes partenaires de la Ville en la matière.

Drummondville a toujours fait figure de leader en matière de développement économique et constitue sans contredit l'une des locomotives de l'économie du Québec, voire du Canada.

Ces performances constituent le fruit de décennies de travail acharné, de créativité et de détermination.

Aujourd'hui, dans la foulée de la redéfinition des responsabilités en matière de développement économique initiée par le Gouvernement du Québec en 2014, de nouveaux défis commandent certains ajustements. De plus, notre économie locale et régionale doit faire face à des enjeux importants.

D'avantage que l'ensemble des régions du Québec, la vigueur de l'économie, le dynamisme de nos entrepreneurs et la grande attractivité de notre milieu provoquent une pénurie de main-d'œuvre importante. Nous devons y faire face avec des moyens sérieux et nous devons nous fixer des objectifs ambitieux. Il est plus que temps d'agir.

Par ailleurs, si la diversification de notre économie manufacturière en constitue un gage de succès reconnu, nous nous sommes donné comme objectif de développer le secteur tertiaire de notre économie qui est actuellement sous-représenté dans notre portrait économique. Un comité de pilotage sur le développement du secteur tertiaire de Drummondville, dont j'assumerai la présidence, amorcera ses travaux. Ma collègue Annick Bellavance y représentera également le conseil.

L'évolution des structures de développement économique du Québec, les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés et notre volonté affirmée de nous inscrire dans des processus d'amélioration continue commandaient une remise en question de la gouvernance et des structures locales de développement économique.

Ainsi, nous avons confié un mandat d'analyse à des consultants en la matière et reconnus nationalement. Le conseil a été saisi des recommandations finales de cette analyse et entend donner suite à la recommandation phare de ce rapport, soit celle d'unifier le développement économique sur le territoire au sein d'une même entité, regroupant les secteurs du commerce, des services, de l'industrie et du tourisme.

Cette transformation exigera des actions importantes, dont la révision de la structure de gouvernance (composition et fonctionnement du conseil d'administration) et de l'organigramme de fonctionnement. Nous entendons créer des divisions fortes, soutenues par des acteurs clés de notre développement, misant ainsi sur la cohésion et la mobilisation de l'écosystème drummondvillois.

Puisque les enjeux sont importants et que l'instabilité ne serait pas favorable, la nouvelle Société de développement économique de Drummondville (SDED) devra être fonctionnelle au plus tard le 1^{er} avril prochain.

J'annonce donc la création d'un comité de transition composé de 4 élus et du directeur général de la Ville de Drummondville. Ce comité, soutenu par des professionnels, se mettra au travail dans les prochains jours et sera appelé à formuler des recommandations quant à la gouvernance, à l'organigramme et à l'organisation générale de la nouvelle SDED.

Dans le cadre du processus, nous avons déjà confirmé aux personnes concernées que l'objectif de la Ville est de proposer un rôle à tous les employés touchés par cette restructuration. Si les fonctions pouvaient être revues, aucune perte d'emploi n'est prévue.

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Au chapitre *loisirs et vie communautaire*, Drummondville consacra 8 312 000 \$, ou 7,3 % du budget. Les centres communautaires et les organismes sportifs recevront, pour leur part, 4 939 000 \$. Également, une somme de 1 865 000 \$ sera allouée aux arénas intérieurs et aux patinoires extérieures.

Un montant de 189 000 \$ sera octroyé afin de soutenir le programme de maintien des actifs des centres communautaires. Ce faisant, nous pourrions prévoir les prochaines réparations, mises à niveau, qui seront à effectuer dans nos différents centres. Nous nous assurerons ainsi que les utilisatrices et utilisateurs de nos centres communautaires puissent profiter d'installations de qualité afin de pratiquer leurs activités.

Le conseil a à cœur de contribuer au bon fonctionnement de nos centres communautaires et de nos organismes. Le milieu communautaire et ses différentes instances dynamisent notre ville, sont d'importantes références pour plusieurs citoyennes et citoyens. J'en profite d'ailleurs pour adresser mes remerciements, au nom du conseil, à toutes les personnes qui œuvrent avec grande passion dans ce milieu et qui contribuent à bonifier la qualité de vie de l'ensemble des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

Pour ce qui est des *arts, de la culture et de la bibliothèque*, une somme de 5 771 000 \$ a été retenue pour l'année 2018. Cela équivaut à 5 % du budget global.

On y retrouve, entre autres, des investissements de 2 631 000 \$ dans notre nouvelle *bibliothèque publique*.

D'ailleurs, je dois dire que nous sommes particulièrement fiers du succès que connaît notre nouvelle bibliothèque publique jusqu'à maintenant. En octobre dernier, plus de 47 000 visites de ce nouvel édifice furent enregistrées. À pareille date l'an dernier, nous n'avions enregistré que 12 000 visites. Nous pouvons donc dire que les Drummondvilloises et Drummondvillois s'approprient cet espace moderne, actuel, où il est non seulement possible de lire un livre, mais également de socialiser, de se rencontrer et d'échanger des idées.

De surcroît, nous notons, en comparant les résultats à pareille date l'an dernier, une augmentation des prêts de 67 % en octobre, alors qu'elle se chiffre à 50 % en novembre. Avant l'ouverture de la bibliothèque, 25 % des citoyennes et citoyens de Drummondville étaient abonnés, alors qu'aujourd'hui, ce chiffre se situe à 32 %, et ce, alors que la norme québécoise représente 30 %. Plus précisément, c'est maintenant 23 900 Drummondvilloises et Drummondvillois qui sont abonnés aux services de notre bibliothèque. À la lumière de ces résultats, nous pouvons penser que l'accès gratuit à la Bibliothèque publique de Drummondville, qui est la valeur fondamentale à la base du projet, a grandement contribué au succès et à l'engouement que connaît cette nouvelle institution culturelle. Nous pouvons être fiers que la connaissance soit à la portée de toutes et de tous, que ce soit pour initier les jeunes très tôt à la lecture ou pour offrir à leurs parents et grands-parents un endroit chaleureux, accueillant et animé afin de réaliser des apprentissages variés.

En ce qui concerne les diverses animations qui se sont tenues, pour la plupart, à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque, 26 activités sur 39 ont fait salle comble. Considérant le grand succès qu'ont connu les diverses activités mises en place, le budget régulier d'animation passera à 35 000 \$ en 2018, alors qu'il était de 20 000 \$ en 2016. Un poste d'animatrice sera également créé, conformément aux engagements qui ont été pris par le conseil municipal, ce qui permettra de répondre plus efficacement à la demande et à l'engouement des usagers de la bibliothèque publique.

Afin d'avoir une bibliothèque bien garnie et ayant comme objectif que ses différents rayons contiennent des œuvres diversifiées, 458 500 \$ seront octroyés à l'achat de divers documents, comme des volumes, des revues ou des disques numériques polyvalents.

Concernant la Maison des arts Desjardins Drummondville, un montant de 934 000 \$ a été alloué à son fonctionnement.

Quant à l'important lieu touristique qu'est le Village Québécois d'Antan, il pourra profiter d'une somme de 208 000 \$ afin de poursuivre son développement et ainsi contribuer au rayonnement de notre ville. Ce montant pourrait être bonifié, si les gouvernements fédéral et provincial acceptaient également de soutenir ce qui est considéré comme l'attrait touristique numéro un au Centre-du-Québec.

IMMOBILISATIONS PAYÉES À MÊME LE BUDGET

Une somme de 3 750 000 \$, soit 3,3 % du budget, ce qui représente un ajout de 250 000 \$ comparé à l'année 2017, et un ajout de 1 750 000 \$ comparativement à l'année 2015, ira également aux *immobilisations payées à même le budget*, un poste qui sert à financer des projets d'immobilisation à même les revenus de l'année courante.

Comme maire, je suis particulièrement satisfait de l'application de l'orientation donnée en 2015, voulant qu'il soit favorable que l'on paie une plus grande part de nos immobilisations à même nos revenus, cette façon de faire nous permettant d'exercer un meilleur contrôle de la dette. D'ailleurs, nous avons l'intention de poursuivre dans cet état d'esprit au cours des prochaines années.

AUTRES ACTIVITÉS

Des dépenses de 1 885 000 \$, ou 1,7 % du budget, sont allouées aux *autres activités*. Notons que 285 000 \$ iront à l'Office municipal d'habitation, et un montant de 1 000 000 \$ sera alloué à la poursuite du programme d'aide à la rénovation pour les bâtiments commerciaux ou mixtes du centre-ville et du quartier Saint-Joseph.

RÉNOVATIONS URBAINES

Concernant le programme de rénovations résidentielles mis de l'avant par la Ville, il représente une enveloppe budgétaire de 1 026 000 \$, qui est partagée à parts égales entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Drummondville. Avec un montant moyen de subvention estimé à environ 25 000 \$, la Ville de Drummondville planifie la réalisation d'une quarantaine d'interventions dans les secteurs visés.

Quant au programme de rénovations commerciales et mixtes, il représente une enveloppe budgétaire de 300 000 \$. Celui-ci est une initiative municipale exclusivement. Avec un montant moyen de subvention estimé à 25 000 \$ par bâtiment, la Ville de Drummondville planifie la réalisation d'une douzaine d'interventions dans les secteurs visés.

MASSE SALARIALE

En termes budgétaires, la masse salariale de votre fonction publique constitue 21 % du budget total de la Ville, ce qui correspond à une proportion équivalente à celle de 2012.

SERVICE DE LA DETTE

Le *service de la dette* s'établit à 20 121 000 \$, soit 17,7 % du budget global. Le remboursement en capital sera de 16 162 000 \$ en 2018.

CHARGE FISCALE MOYENNE PAR UNITÉ D'OCCUPATION

À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres qui en révèlent beaucoup sur la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des résidences d'un logement. Selon le profil financier 2017 publié par le MAMOT, cette charge fiscale moyenne pour les municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2 802 \$, alors qu'elle s'établit à 2 143 \$ à Drummondville, un écart appréciable de 31 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse. Il en coûte donc, en moyenne, 659 \$ par année de moins en taxes et tarifications à Drummondville qu'ailleurs au Québec. Vous conviendrez avec moi qu'il s'agit là d'un écart remarquable. Nous en sommes particulièrement fiers.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avant d'aborder les détails portant sur le présent rôle triennal d'évaluation de la Ville de Drummondville, je profiterais de la présente occasion pour expliquer aux Drummondvilloises et aux Drummondvillois ce en quoi consiste un rôle d'évaluation foncière, et en quoi les décisions qui sont prises quant aux valeurs qui sont attribuées aux immeubles sont indépendantes de l'administration municipale de la Ville de Drummondville.

De prime abord, tous les trois ans, les municipalités québécoises ont l'obligation de déposer un nouveau rôle d'évaluation foncière, d'où l'appellation rôle triennal.

Plus précisément, un rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, et, une fois cet inventaire effectué, la valeur des immeubles est déterminée de façon indépendante. L'évaluation municipale est donc effectuée à partir d'un ensemble de ventes pour évaluer un ensemble de propriétés, à une date donnée.

En vigueur pour trois exercices financiers municipaux, le rôle d'évaluation est d'abord un instrument majeur de partage de la charge fiscale, en plus de servir de base à la taxation foncière.

Pour le rôle 2018-2019-2020, la date a été établie au 1^{er} juillet 2016. Il est important de noter que le choix de la date de référence est indépendant de l'administration municipale de la Ville de Drummondville, ce choix découlant plutôt de la Loi sur la fiscalité municipale.

Selon les dispositions législatives en vigueur et la jurisprudence à ce sujet, le rôle d'évaluation foncière a trois fonctions officielles qui consistent à :

- **Indiquer tous les renseignements exigés aux fins de la taxation** foncière municipale et scolaire (LFM, art. 31 à 68);
- **Assurer la transparence de la fiscalité foncière** québécoise en permettant à toute personne intéressée d'accéder à ces renseignements (LFM, art. 73 et 124);
- **Permettre à tout contribuable de comparer** les inscriptions relatives à sa propriété avec celles d'autres immeubles semblables (LFM, art. 73) ;
- La Ville a confié, par le biais d'un appel d'offres public, sa responsabilité quant à la confection et à la tenue à jour du rôle à la firme CÉVIMEC-BTF, celle-ci jouit d'une totale indépendance.

La Loi prévoit que toutes et tous peuvent prendre connaissance des inscriptions figurant à tout rôle d'évaluation qui a été déposé (LFM, art. 73). Cette volonté du législateur de rendre le rôle d'évaluation accessible à tous répond avant tout à une nécessité de transparence. En effet, il apparaît légitime que tout contribuable dont la propriété est inscrite au rôle puisse consulter les renseignements qui s'y rapportent et puisse prendre connaissance de ceux relatifs à d'autres propriétés situées dans la même municipalité.

Pour ce qui est de la valeur apparaissant au rôle d'évaluation foncière, la Loi sur la fiscalité municipale prévoit qu'il existe des recours pour les contribuables. Ceux-ci peuvent faire une demande de révision au plus tard le 30 avril de l'année du dépôt de rôle. Toute demande de révision conforme conduit à une réponse écrite de l'évaluateur au demandeur. Les contribuables peuvent conclure une entente avec l'évaluateur (CÉVIMEC-BTF) et ainsi convenir de modifications à apporter au rôle d'évaluation. À défaut d'entente, la loi accorde un recours, devant le tribunal administratif du Québec, à toute personne ayant d'abord déposé une demande de révision. Veuillez noter que des frais administratifs s'appliqueront afin que soit enclenché le processus de révision.

Si votre questionnaire porte sur l'évaluation de votre propriété, nous vous suggérons donc de vous adresser à la firme CÉVIMEC-BTF.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site du MAMOT.

Le nouveau rôle a été déposé le 10 octobre 2017. Ce rôle suit la tendance du marché, et il est à la hausse. Il traduit une augmentation moyenne générale de l'évaluation des immeubles imposables de toute catégorie de l'ordre de 6,94 %. Il représente 100 % de la valeur réelle au 1^{er} juillet 2016.

Pour le secteur résidentiel, l'augmentation moyenne est de 6,75 %. Elle est de 5,74 % pour le secteur commercial, de 6,51 % pour le secteur industriel et de 19,19 % pour le secteur agricole. La valeur des terrains vagues a, quant à elle, crû de 13,03 %.

TAXES FONCIÈRES

Comme nous l'avons vu, la fiscalité municipale au Québec repose essentiellement sur l'impôt foncier et la tarification des services. Cette réalité a une répercussion réelle sur le portefeuille des contribuables et, un jour ou l'autre, le Gouvernement du Québec ne pourra faire l'économie d'une révision de cette fiscalité.

Le taux de la taxe foncière générale de base sera fixé à 0,79 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière en 2018. Quant à lui, le taux de taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels sera de 1,69 \$. À titre d'exemple, en 2010, 2012 et 2015, les taux furent respectivement de 0,78 \$, 0,78 \$ et 0,79 \$. C'est donc dire qu'avec la constante croissance économique que Drummondville connaît, nous sommes arrivés à maintenir un taux de taxation aussi bas qu'en 2010.

Afin de minimiser l'impact de l'augmentation du rôle d'évaluation et afin d'amoindrir les effets pour les contribuables, le conseil municipal a pris la décision de diminuer le taux de taxe foncière générale le faisant passer de 0,818 \$ à 0,79 \$ en 2018. Cette mesure entrainera une diminution ou un gel du compte de taxes pour 35 % des propriétés de Drummondville, et 43 % des propriétés de la Ville de Drummondville auront une diminution, un gel ou une augmentation générale de leur compte de taxes égale ou inférieure à 0,9 %. De plus, notre conseil décrète un gel des différents tarifs, comme nous le verrons maintenant.

TARIFICATION DES SERVICES

COLLECTE SÉLECTIVE, DÉCHETS ET MATIÈRES ORGANIQUES

La tarification pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables demeure à 106 \$ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à six logements, et de 96 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de sept logements et plus.

Au niveau du service de collecte, du transport et du traitement des matières organiques et putrescibles, la tarification annuelle demeure également la même à 39 \$. Pour les immeubles de dix logements ou plus, elle sera de 28 \$ par unité d'occupation.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Même scénario pour la vidange des fosses septiques. Le tarif demeure à 102 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans.

EAU POTABLE

Statu quo aussi pour la tarification de l'eau potable à 123 \$ pour les résidences unifamiliales, et à 113 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est de la tarification de l'eau au compteur, elle sera de 0,31 \$ le mètre cube.

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Cette taxe demeure à 100 \$ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur est également inchangée à 0,22 \$ le mètre cube.

TRAITEMENT DES MOUCHES NOIRES

En 2018, la tarification pour le traitement des mouches noires se situera encore à 6 \$, 9 \$ et 13 \$ par unité d'occupation selon le type d'immeuble.

ÉVOLUTION ET COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES (INCLUANT LA TARIFICATION DES SERVICES)

Dans le même ordre d'idées, j'attire votre attention sur des statistiques révélatrices portant sur la bonne santé financière de Drummondville et sur une taxation générale des plus compétitives, quand on suit son évolution au fil des ans.

Prenons une résidence unifamiliale dont le coût des taxes foncières incluant la tarification des services était, avec la valeur de 1993, de 1 833 \$. En tenant compte de l'indice des prix à la consommation (IPC), ce même compte de taxes serait aujourd'hui de 2 642 \$.

Or, le coût réel des taxes pour cette même maison sera de 2 028 \$ en 2018, une donnée qui se compare fort avantageusement à d'autres villes avoisinantes ou comparables, d'autant plus que la qualité de vie à Drummondville a connu un développement sans précédent.

Pour la maison moyenne à Drummondville, dont le compte de taxes se chiffrait en 2017 à 1 970 \$, il en aurait coûté 2 258 \$ à Granby, 2 219 \$ à Saint-Hyacinthe, 2 318 \$ à Saint-Jérôme, 2 292 \$ à Sorel-Tracy et 2 164 \$ à Victoriaville, pour ne nommer que celles-là.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Les investissements prévus en 2018 au plan triennal d'immobilisations seront de l'ordre de 65 681 831 \$. Cependant, la portion supportée par les contribuables drummondvillois sera de 32 188 802 \$, considérant les diverses subventions attendues et confirmées des différents programmes gouvernementaux et autres revenus associés. Pour votre information, les prévisions pour les années 2019 et 2020 ne sont que des estimations. Le conseil municipal ainsi que l'administration de la Ville de Drummondville ont établi le plan triennal d'immobilisations en respectant le cadre financier rigoureux qu'ils se sont imposé.

INFRASTRUCTURES, VOIRIE, RÉFECTION DE TROTTOIRS ET DE STATIONNEMENT

Nous connaissons tous l'importance pour une municipalité de maintenir et de développer les infrastructures, la voirie, l'état des trottoirs et des stationnements, la circulation ainsi que la mobilité active, et, à cet effet, pour 2018, les investissements seront de 15 109 700 \$, dont 12 832 700 \$ seront consacrés à la voirie. Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons investir plus de 27 000 000 \$ à ce chapitre. Depuis 2012, ce sont plus de 34 848 263 \$ qui ont été octroyés pour diverses réfections de rues ou d'infrastructures urbaines afin que les citoyennes et citoyens de Drummondville puissent profiter de routes en bon état et de paysages qui ont de quoi les rendre fiers.

En ce qui a trait à la prochaine année, les principaux travaux de réfection seront exécutés sur le chemin du Golf (entre l'avenue des Châtaigniers et la rue Clemenceau), la rue Saint-Amant (entre le boulevard René-Lévesque et la rue de Boucherville), le boulevard Saint-Joseph (entre la rue Celanese et le boulevard Jean-De Brébeuf), la rue Saint-Damase (entre le boulevard Lemire et la 18^e Avenue), le chemin du Golf Ouest (entre le boulevard Patrick et le numéro 770), la rue Lindsay (il s'agit de la phase 2) ainsi que le secteur Cormier (il s'agit des phases 1 et 2).

Des travaux de réfection et de mise à niveau en ce qui concerne l'éclairage de voies publiques sont également prévus. Un montant de 50 000 \$ sera octroyé pour la poursuite de la réfection de l'éclairage DEL sur le boulevard Saint-Joseph (du boulevard Mercure à la Grande Allée) et un montant de 135 000 \$ sera accordé pour l'éclairage du secteur de l'Érablière, la Ville ayant pris la décision de remplacer l'éclairage privé de ce secteur par un éclairage public dont l'installation et l'entretien seront

à la charge de la Ville. Au cours des prochaines années, nous étendrons cette transition à d'autres secteurs de la ville. Enfin, 50 000 \$ seront également alloués pour la mise à niveau au DEL des lumières des rues Laferté et Saint-Henri.

Avec le fonds de carrières et sablières, nous procéderons au resurfaçage d'une portion du rang Saint-Jean-Baptiste (à partir du rang Saint-Michel). Ce resurfaçage totalisera un montant de 300 000 \$.

Un budget de 300 000 \$ est également prévu pour la réfection de différents trottoirs ou bordures. La rue Robert-Bernard (de la rue Hains jusqu'au Costco), la 111^e Avenue (entre l'école Christ-Roi et la rue Georges-Couture) ainsi que la rue Rivard (entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Saint-Amant) sont trois artères ciblées.

CIRCULATION ET MOBILITÉ DURABLE

Une importante orientation de la planification stratégique de la Ville de Drummondville 2017-2022, la quatrième, soit l'élaboration d'un plan de mobilité durable, revêt une grande importance pour bonifier la qualité de vie des Drummondvilloises et Drummondvillois. Cette orientation comprend deux objectifs importants pour notre ville et ses citoyennes et citoyens : dresser le portrait des infrastructures et des équipements de mobilité durable sur le territoire et déployer un cadre de gestion de la circulation. Le conseil municipal a comme vision, traduite par le souhait que Drummondville soit accessible, équitable et sécuritaire, d'infléchir certaines tendances contraires au développement durable. Il a à cœur de promouvoir les modes de transport alternatif, d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route : automobilistes, cyclistes et piétons, et de réduire l'émission de GES. Personnellement, je ne vous le cache pas, s'il y a un champ d'intervention sur lequel j'aimerais, un jour, que l'on reconnaisse mon implication, c'est bien celui-ci.

Pour répondre à ces objectifs, un montant de 100 000 \$ sera prévu pour la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur le territoire de Drummondville. Il importe pour le conseil que l'ensemble des citoyennes et citoyens puisse parcourir les rues de Drummondville, peu importe le moyen de transport choisi, en toute sécurité. De plus, 296 000 \$ seront octroyés pour l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur le boulevard Lemire (de la rue Janelle à la rue Lionel-Giroux) et 129 000 \$ seront accordés pour améliorer le sentier piétonnier de la Soie et de l'Étoffe, ce qui inclut une nouvelle passerelle. Également, un montant de 10 000 \$ sera accordé pour une modification du mode de fonctionnement des feux piétons au centre-ville, afin de faciliter l'accès aux marcheurs et afin de bonifier leur sécurité lorsqu'ils parcourent les rues de notre centre-ville. Toujours en ce qui a trait à la circulation et à la mobilité active, un investissement de 90 000 \$ sera consacré à une étude afin d'optimiser le plan de mobilité durable de la Ville de Drummondville.

Un projet phare pour la Ville de Drummondville, soit le développement de la Promenade des Voltigeurs, verra le jour dans la prochaine année. Ce projet répond à la deuxième orientation de la planification stratégique de la Ville de Drummondville, qui est de favoriser l'accès aux milieux naturels. La volonté du conseil est de développer une bande longeant la rivière Saint-François, où marcheurs et cyclistes pourront profiter d'une promenade aménagée qui mettra en évidence la beauté que nous offre ce cours d'eau. En développant la Promenade des Voltigeurs et le site Kounak, ainsi qu'en revalorisant le parc des Voltigeurs, la Ville de Drummondville redonne l'accès à la rivière aux citoyennes et aux citoyens de Drummondville, qui pourront utiliser ces sites pour y tenir des activités en plein air, que ce soit en famille ou entre amis. En ce qui a trait à la Promenade des Voltigeurs, l'investissement total du projet est estimé à 6 200 000 \$, mais il n'en coûterait que 5 200 000 \$ aux contribuables étant donné qu'une subvention de 1 000 000 \$ est confirmée. Pour 2018, un montant de 3 100 000 \$ est prévu. Je confirme également ce soir que, tel qu'annoncé en 2017, un service de navette, par ponton, sera en opération pour les cyclistes et piétons, dès 2018, pour relier le site Kounak au secteur Saint-Nicéphore.

Au total, ce sont des investissements de 3 648 000 \$ qui sont prévus afin d'aménager de nouvelles pistes cyclables ou afin de mettre à niveau certaines pistes existantes.

ADMINISTRATION

Des investissements en informatique de 643 100 \$ sont prévus par la Ville en 2017. Un montant de 20 000 \$ sera octroyé afin que le WiFi soit déployé au centre-ville. Cette initiative répond à la septième orientation de la planification stratégique, qui est d'améliorer le service aux citoyens et les relations avec la communauté par l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le conseil municipal est également d'avis que cette initiative contribuera au dynamisme du centre-ville de Drummondville, en plus de bonifier l'offre que font les commerçants à leur clientèle, qui pourra désormais utiliser Internet gratuitement en tout temps.

Afin de répondre à la huitième orientation de la planification stratégique de la Ville de Drummondville, qui est d'intégrer les TIC dans les relations interservices de la municipalité, un montant de 38 000 \$ sera accordé pour l'installation du système POKA. Cette initiative permettra de soutenir grandement les communications internes de la Ville de Drummondville, ce qui bonifiera la qualité du service que notre administration offrira aux citoyennes et aux citoyens. Les employés pourront notamment créer, à l'aide du système POKA, du matériel de formation, en plus de le partager et de le mettre à jour instantanément. Il y aura donc une optimisation des investissements en ce qui a trait à la formation de nos nouveaux employés ainsi qu'à la formation continue des employés en place, considérant que divers ateliers seront disponibles à même notre nouvelle plateforme. Nous saluons la collaboration essentielle du service d'aide aux entreprises de la Commission scolaire des Chênes dans la mise en place de ce projet.

EAU POTABLE ET EAUX USÉES

En ce qui a trait aux investissements concernant l'eau potable et les eaux usées, ils seront de l'ordre de 7 716 527 \$, mais ne représenteront que le montant de 1 264 300 \$ aux contribuables drummondvillois et drummondvillois, étant donné les subventions attendues, totalisant un montant de 6 452 227 \$, des différents paliers gouvernementaux.

Pour répondre à une exigence du MAMOT, 550 000 \$ seront prévus pour l'achat et l'installation de débitmètres réseau pour répondre au principe de sectorisation.

Aussi, 2 200 000 \$ seront octroyés pour concevoir les plans et devis pour mener les travaux quant à la dérivation du poste de pompage situé sur la rue Cormier. Ces travaux engagés par la Ville de Drummondville ont comme utilité de réduire les rejets d'eaux usées dans l'environnement. Il n'y a pas de coûts rattachés à la conception de ces plans et devis étant donné qu'une subvention, soit le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, couvre l'entièreté de l'investissement.

Enfin, 600 000 \$ seront octroyés afin de réaliser des études complémentaires qui finaliseront les plans et devis concernant la phase 1 de la modernisation de l'usine de traitement d'eau. Il n'y a pas de coûts rattachés à la conception de ces plans et devis étant donné que ce même programme de subvention, soit le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, couvre également l'entièreté de l'investissement.

LOISIRS, PARCS ET ESPACES VERTS, ÉDIFICES ET MACHINERIE

La cinquième orientation de la planification stratégique, qui est de valoriser les quartiers, revêt d'une importance particulière pour les membres du conseil municipal, considérant que cette orientation touche directement les citoyennes et les citoyens de Drummondville. Pour le conseil, l'une des façons de valoriser un quartier est d'y aménager de nouveaux parcs ainsi que des espaces verts plus accueillants. D'ailleurs, un montant total estimé de 10 000 000 \$ sur cinq ans sera investi dans les parcs et espaces verts de différents quartiers. Répondant à cette orientation de la planification stratégique ainsi qu'à plusieurs mesures et actions de la politique familiale, l'aménagement et la réfection de parcs, qui tiendront compte des besoins des tout-petits jusqu'aux personnes âgées, contribueront à bonifier la qualité de vie des familles drummondvilloises. Ce faisant, en plus de favoriser la participation et la rencontre de personnes de différentes générations, nous contribuons grandement à améliorer l'image de nos quartiers.

Pour 2018, quatre nouveaux parcs seront aménagés, soit :

- Le parc *Grands compositeurs*, situé dans le bassin de la Commune Sud;
- Le parc *Gustave Paquet*, situé dans le Faubourg Celanese;
- Les parcs *Arômes de l'Alsace* et *Des Vieilles Vignes*, situés dans le quartier Le Vigneron.

Plusieurs réaménagements de parcs, ajouts de modules, sont également prévus pour la prochaine année :

- Le parc *Saint-Georges* aura droit à une modernisation de son mobilier et de l'aire de jeux 5-12 ans, ainsi qu'à un réaménagement de l'aire de détente et des sentiers du parc;
- Le parc *Centre communautaire Drummondville-Sud* profitera de la mise en place d'un module pour les jeunes âgés entre 18 mois et 5 ans. Ce module est conçu spécialement pour développer la motricité fine des enfants qui s'y aventureront;
- Un plan d'aménagement, du paillis, un nouveau module et une balançoire accessible universellement seront aménagés au parc *Woodyatt*;
- De nouveaux modules de jeux et du mobilier seront installés au parc *Lorraine*;
- Un réaménagement est prévu au parc *Bellevue*;
- L'achat et l'installation, au parc *Alexandre*, de paillis et de nouvelles balançoires sont prévus pour la prochaine année. De plus, la poutre d'équilibre où les jeunes adolescents peuvent s'exercer sera améliorée;
- Un réaménagement est également prévu aux parcs des écoles Frédéric-Tétreau et Saint-Charles, dans le cadre d'un partenariat avec la Commission scolaire des Chênes;
- Les sentiers du parc *Frigon* seront réaménagés;
- Le lignage du terrain de tennis des parcs *Bellevue* et *Messier* sera refait. Les fissures présentes sur les terrains seront également réparées;
- De nouveaux mobiliers et espaces de jeux seront installés à la piscine *Frigon*.

Considérant la popularité grandissante du *pickleball*, 350 000 \$ seront investis afin de construire 12 terrains permanents sur le territoire de la Ville de Drummondville. Ce sport de raquette, qui rejoint de plus en plus d'adeptes au Canada, est une discipline particulièrement attirante pour les aînés et les retraités. Cet investissement répond au troisième champ d'intervention de la politique des aînés de la

Ville de Drummondville, qui est de promouvoir la participation et le mode de vie actifs chez les aînés. De surcroît, en positionnant ces douze terrains de *pickleball* au même endroit, nous encourageons les échanges entre les joueurs et contribuons, du même coup, à améliorer les conditions de vie des personnes aînées qui sont adeptes de cette discipline.

La liste des immobilisations prévues en 2018 comprend également les montants et postes suivants: 1 532 000 \$ pour les *édifices* et 1 555 660 \$ pour la *machinerie*, dont un montant de 926 150 \$ a été alloué pour remplacer un camion autopompe-citerne.

PROJETS SPÉCIAUX

Les *projets spéciaux* retiendront de leur côté 13 953 536 \$, dont 7 190 724 \$ sont en attente d'une réponse aux demandes de différentes subventions gouvernementales. Si toutes les subventions se confirment, le montant à défrayer par la Ville pour les projets spéciaux sera de 6 762 812 \$.

LA REVITALISATION DU QUARTIER SAINT-JOSEPH

Toujours dans l'esprit de revitaliser le quartier Saint-Joseph, un montant de 2 715 000 \$ a été alloué dans le but de réaliser différents travaux dans le secteur du parc. Ces travaux répondront à la cinquième orientation de la planification stratégique, qui est de valoriser les quartiers. Plus précisément, un réaménagement complet du parc est prévu. Nous prévoyons y installer plusieurs équipements sportifs, dont un *skate plaza* au goût du jour, ainsi qu'une surface multisports où les gens de tout âge pourront s'adonner à leurs activités favorites. De plus, nous prévoyons aménager un nouveau jeu d'eau et un parc de modules de jeux pour enfants.

À la suite d'une récente consultation publique des plus productives, plusieurs bonnes idées ont été présentées et sont actuellement sous analyse. Nous sentons réellement un vent de fraîcheur pour ce quartier important de notre ville. Présentement, un secteur à tradition ouvrière qui accueille une population vivant, trop souvent, dans la précarité, l'objectif de la revitalisation du quartier Saint-Joseph est de lui donner l'appui nécessaire afin qu'il se dynamise à nouveau et qu'il réalise tout son potentiel économique et social.

Ceci étant, le conseil municipal prévoit réserver un montant afin de mettre de l'avant l'initiative d'un budget participatif, où les citoyennes et citoyens du quartier Saint-Joseph seront invités à déposer des projets porteurs pour la communauté drummondilloise, pour les résidentes et résidents du quartier. Votre conseil municipal a à cœur la participation citoyenne et croit que le développement judicieux d'une ville passe par des consultations actives et régulières auprès des citoyennes et citoyens. Ce projet pilote pourrait être étendu à l'ensemble de la ville au cours du présent mandat.

PROJETS SPÉCIAUX EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE QUANT À LA DEMANDE DE SUBVENTIONS

En ce qui a trait aux projets spéciaux que je vous présenterai maintenant, il est important de rappeler que la Ville est en attente de réponses quant aux demandes de subventions qui ont été effectuées. Évidemment, selon les réponses obtenues quant à ces demandes, certains projets pourraient être reportés par le conseil, alors que d'autres pourraient être devancés. Il est essentiel pour nous que ces projets soient subventionnés par les autres paliers gouvernementaux, dans le but d'assurer un contrôle serré de notre endettement, et, conséquemment, de la charge fiscale des contribuables.

LE COMPLEXE SOCCER INTÉRIEUR – ARÉNA

Concernant la construction d'un complexe incluant une surface intérieure pour le soccer et d'autres sports connexes, ainsi qu'une patinoire, 1 705 000 \$ sont prévus pour la conception des plans et devis, dont 1 136 700 \$ sont liés à des subventions. Ce projet répond à la onzième orientation de la planification stratégique, qui est de poursuivre le développement et la mise à niveau des infrastructures culturelles, sportives, de loisirs et de circulation.

PARCS INDUSTRIELS

Des investissements de près de 2 500 000 \$ sont prévus pour le développement et l'achat de terrains pour les parcs industriels dans différents secteurs de la ville. En outre, 1 250 000 \$ serviront pour la participation de la Ville dans le projet de renforcement d'Énergir, qui a comme objectif que les industries présentes et qui s'installeront dans le secteur aient accès au gaz naturel. Ces achats et investissements contribueront au dynamisme économique déjà bien présent à Drummondville.

FORTISSIMO

Un montant de 200 000 \$ sera accordé pour caractériser les sols contaminés du site de l'ancienne Fortissimo et pour mettre de l'avant des études afin de planifier son développement. Cet espace, de près de 1 000 000 de pieds carrés et situé à proximité d'écoles, du centre hospitalier et de la rivière, constitue une occasion unique de contribuer au dynamisme de notre ville. La volonté du conseil municipal est de faire de ce site un modèle d'urbanisme et d'architecture pour le reste du Québec. Ainsi, nous sommes fiers d'annoncer que les membres du chantier de travail portant sur la requalification et le développement du site de l'ancienne Fortissimo seront accompagnés dans la réalisation de leur mandat par monsieur Pierre Thibault, architecte de grand talent reconnu au niveau

international. Nous sommes convaincus que monsieur Thibault contribuera à ce que cet important site laisse une empreinte marquante sur Drummondville, représentant l'expression même de son dynamisme. Ce projet est en lien avec la cinquième orientation de la planification stratégique, ainsi que son deuxième objectif, qui est de valoriser les quartiers et de suivre le plan de développement du centre-ville de Drummondville et celui du site Fortissimo.

TRAVAUX DE SECTEURS

Enfin, les *travaux de secteurs* retiendront une somme de 11 300 000 \$ pour la prochaine année. La contribution de la Ville à ces travaux sera de 1 593 250 \$.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Il importe à ce moment-ci de rappeler l'excellente performance de Drummondville en regard de l'évolution de l'endettement total net à long terme. En effet, nous estimons que le budget 2018 permettra de maintenir un ratio à un bas niveau, soit pratiquement le même que l'exercice antérieur (donc environ 1,60 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée).

Cette statistique démontre bien la santé financière de notre ville, puisque la moyenne d'endettement des villes comparables à Drummondville s'établit à 2,13 \$, alors qu'il se situe à 1,60 \$ chez nous par 100 \$ de richesse foncière uniformisée.

Bien qu'elle fasse l'envie de plusieurs autres municipalités au Québec pour son faible endettement, Drummondville n'entend pas demeurer passive sur cet enjeu, bien au contraire. Le conseil municipal exerce une vigilance de tous les instants sur cette question afin de pouvoir poursuivre notre développement tout en léguant aux générations futures une ville en bonne santé financière.

CONCLUSION

Le budget 2018 reflète la volonté de votre conseil municipal de poursuivre sa saine gestion des fonds publics en exerçant un contrôle rigoureux des dépenses avec l'argent que vous lui confiez.

Comme vous pouvez le voir, à Drummondville, nous voulons vous offrir, au meilleur prix, des services récréatifs et communautaires adéquats, une sécurité publique aguerrie, des loisirs qui rejoignent l'ensemble des citoyens et des infrastructures sécuritaires qui répondent aux besoins des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Nos services administratifs et nos élus, en 2018, continueront d'assumer le leadership nécessaire afin que nous demeurions attractifs pour les travailleuses et travailleurs, afin que notre développement économique se démarque des autres municipalités. Je peux également vous mentionner que nous voulons nous assurer que les familles de Drummondville puissent s'épanouir pleinement, ici, avec une offre culturelle diversifiée et intéressante pour toutes les tranches d'âge.

En somme, il importe grandement, pour la Ville, de préserver une taxation parmi les plus basses, malgré le défi que cela comporte pour chacun de nos budgets. Nous pouvons dire qu'encore une fois cette année, tous les efforts ont été déployés par nos équipes afin de proposer une qualité de vie remarquable à nos citoyennes et citoyens, et je dois vous dire que c'est ce dont nous sommes le plus fiers.

A handwritten signature in black ink that reads "Alexandre Cusson". The signature is fluid and cursive, with the first letter 'A' being particularly large and stylized.

M. Alexandre Cusson
Maire de Drummondville

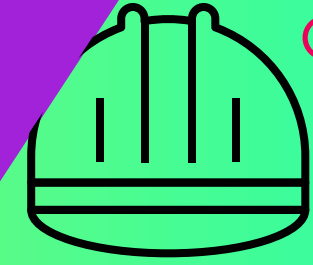
BUDGET DE
113,9 M\$
REPOSANT SUR
**UN CADRE
STRATÉGIQUE
DURABLE**

659 \$
DE TAXES



**EN MOINS À
DRUMMONDVILLE**
QU'AILLEURS AU QUÉBEC
(en moyenne)

**PROGRAMMES
DE RÉNOVATIONS
RÉSIDENTIELLES,
COMMERCIALES
ET MIXTES**

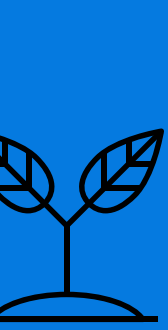


35 % DES PROPRIÉTÉS
ONT UN **GEL OU UNE
DIMINUTION DE TAXES**

BUDGET ÉQUILIBRÉ
ENTRE LES DIMENSIONS
**SOCIALE,
ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE**

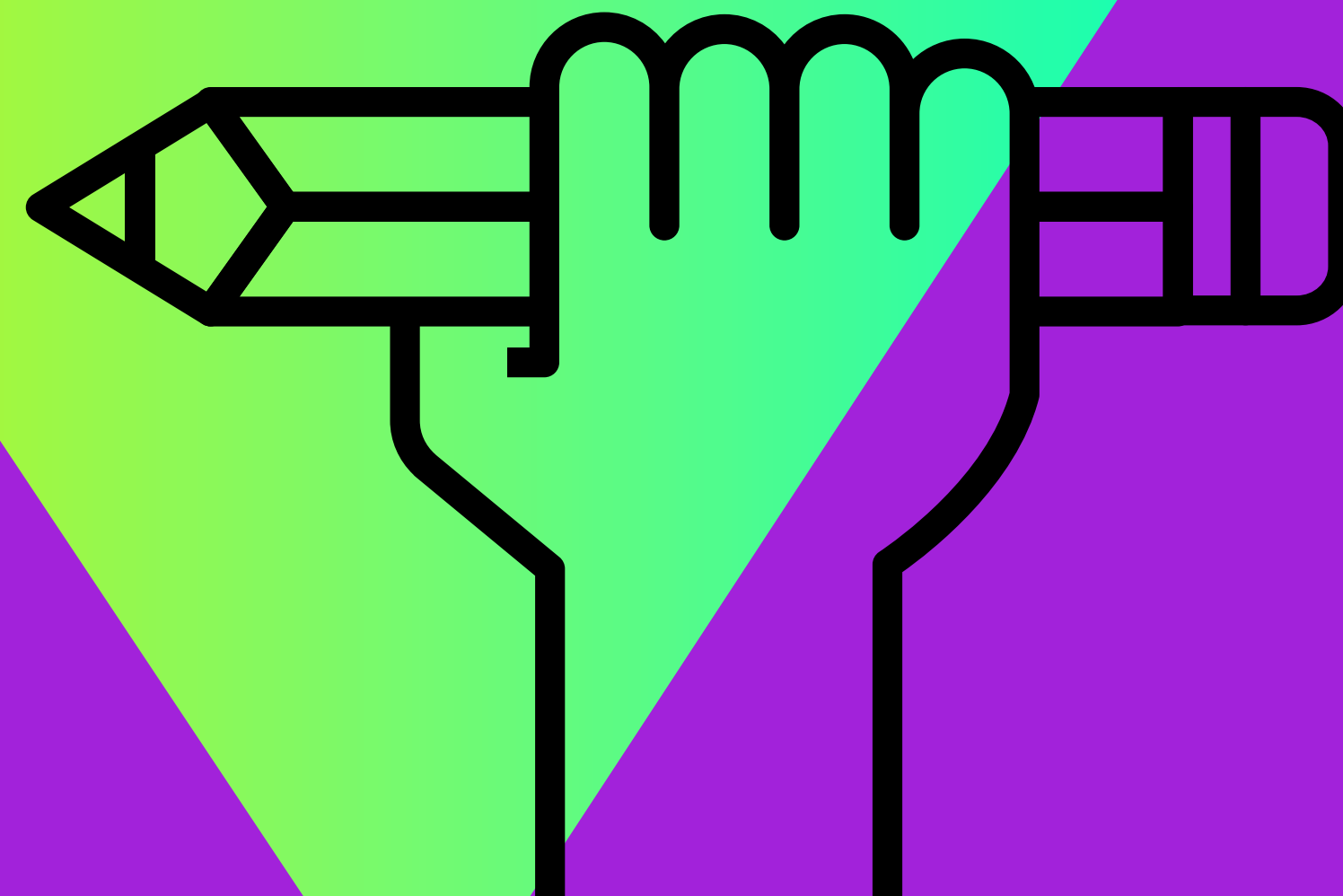


FAITS SAILLANTS



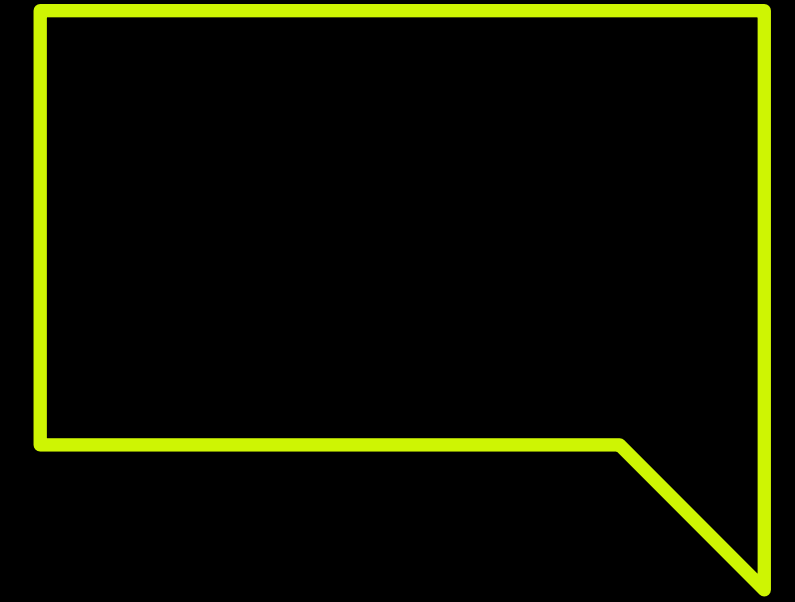
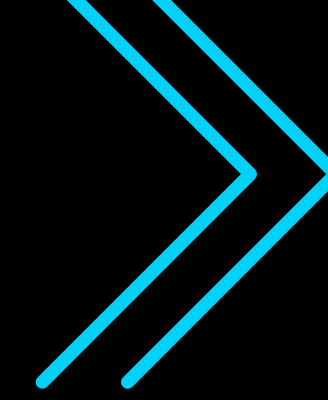
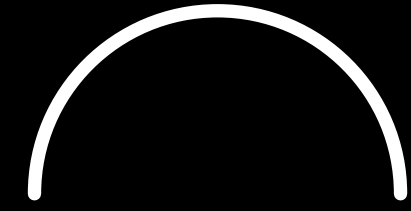
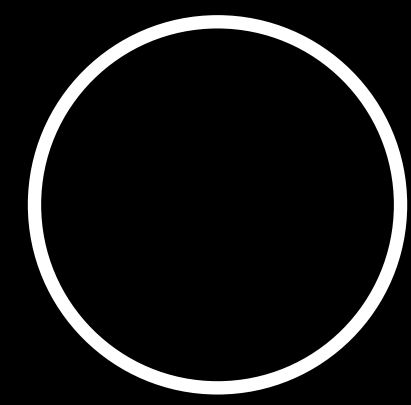
IMPLANTATION DE
VERGERS URBAINS ET
ADOPTION D'UNE
POLITIQUE DE L'ARBRE

SOUTIEN AU PROJET D'UN
2^E PAVILLON
DE
L'UQTR
**À DRUMMOND-
VILLE.**

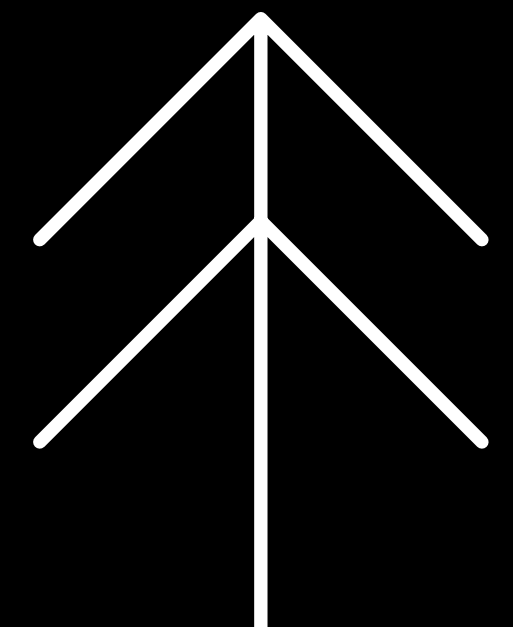


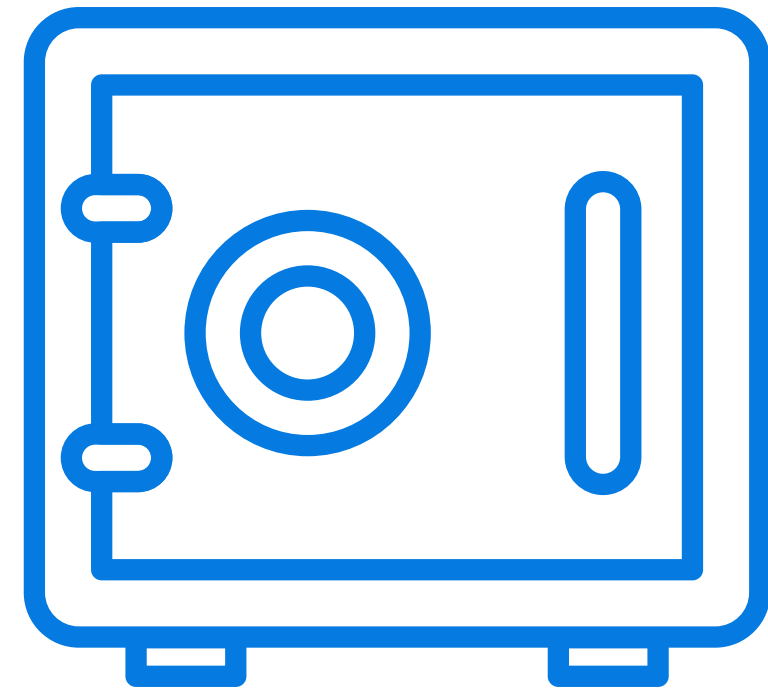
DETTE NETTE
DE **1,60 \$ PAR 100 \$** DE
RFU À DRUMMONDVILLE
COMPARATIVEMENT
À **2,13 \$ PAR 100 \$** DE
RFU POUR UNE VILLE
COMPARABLE

PROGRAMME DE
MAINTIEN DES ACTIFS
**DES CENTRES
COMMUNAUTAIRES**

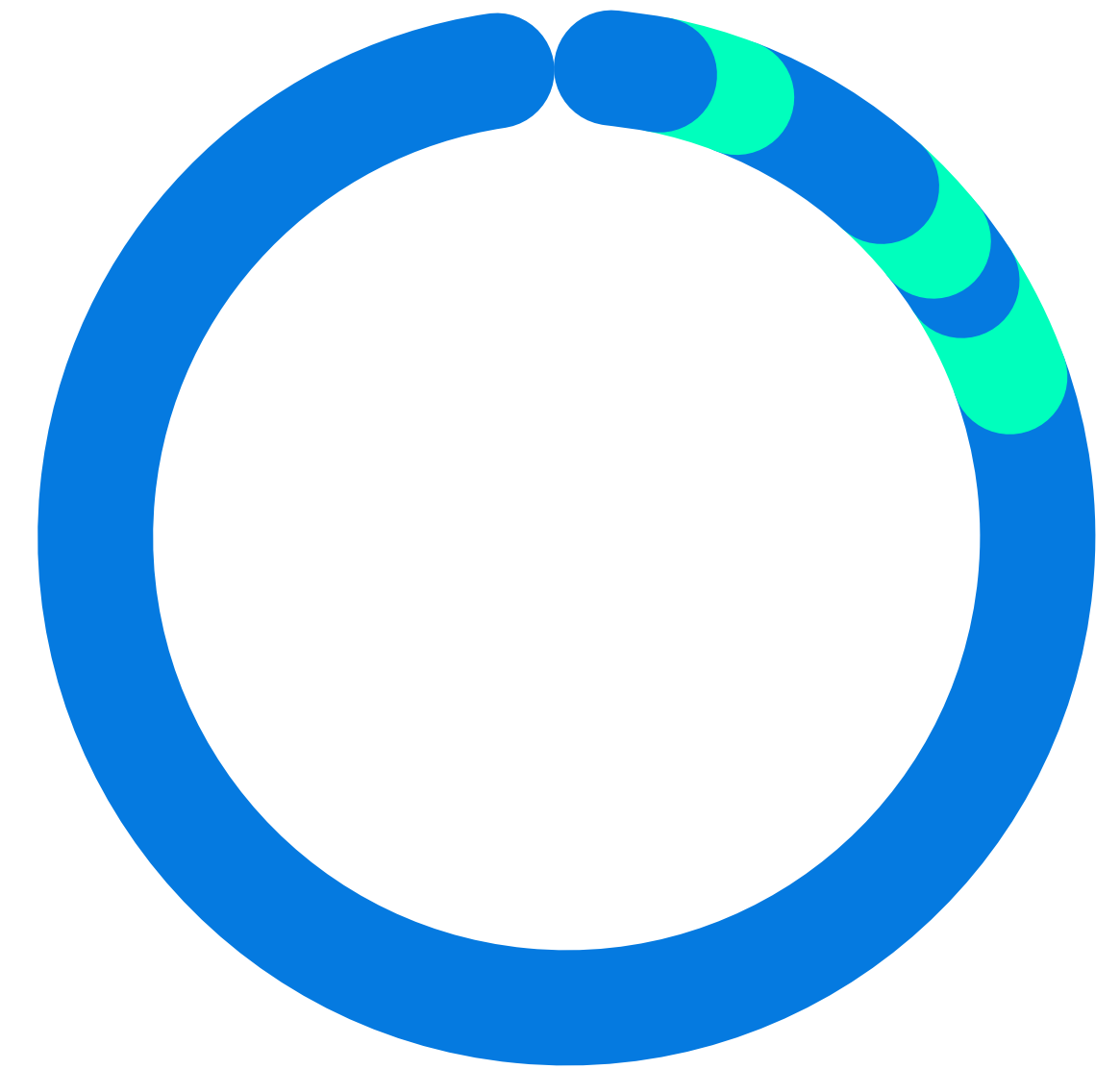


BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN CHIFFRES





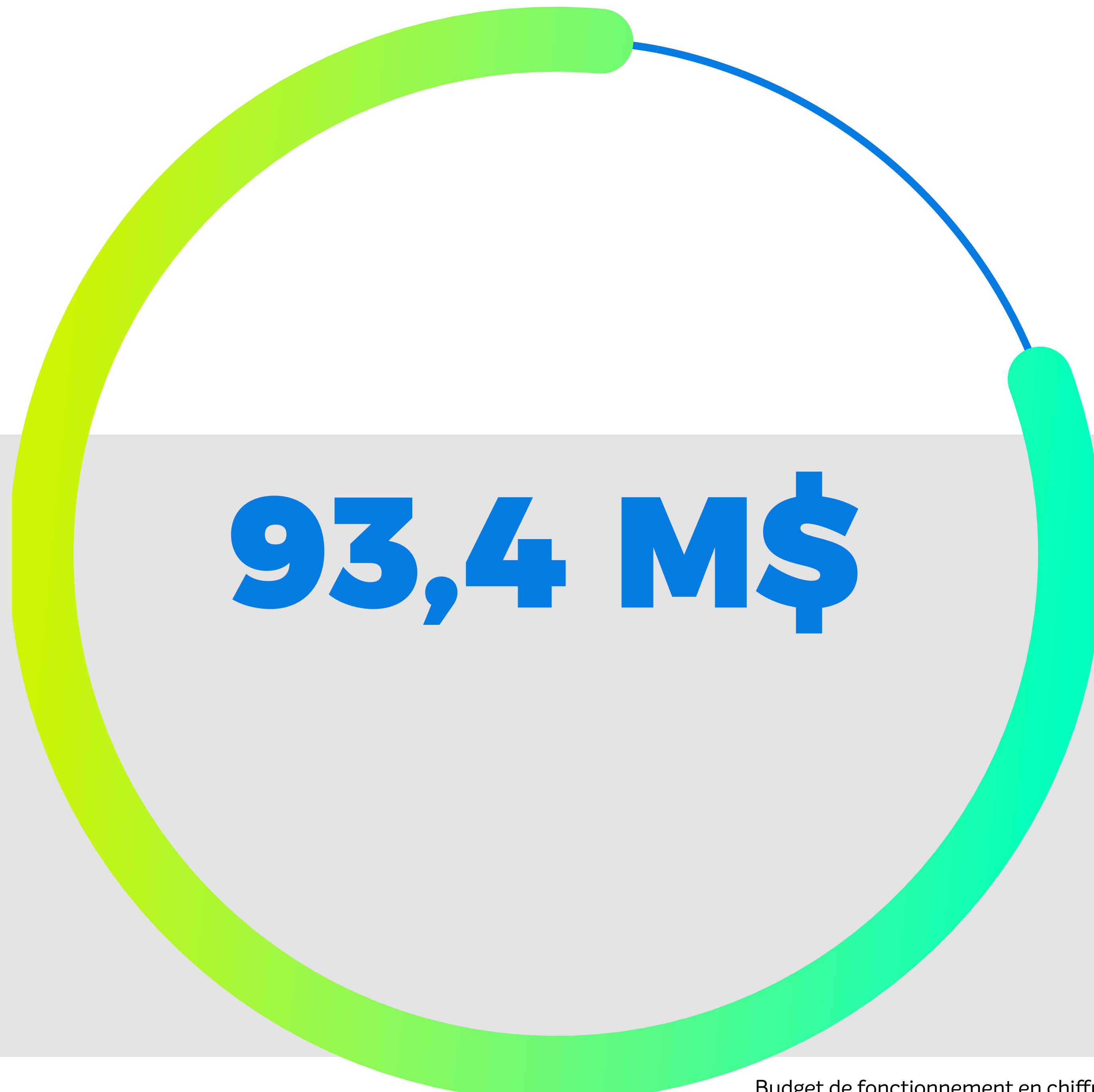
REVENUS
113,9 M\$



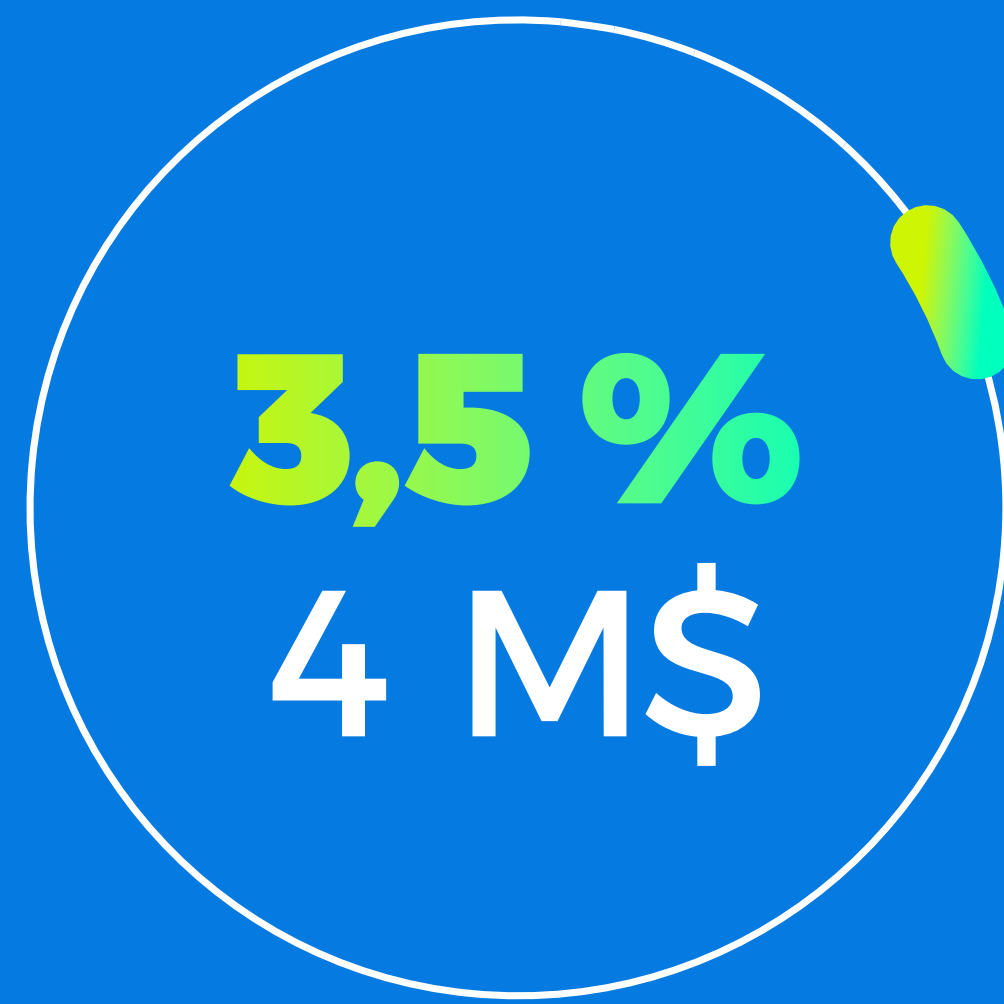


IMPÔT FONCIER ET
TARIFICATION DES
SERVICES

82 %



EN-LIEUX
DE TAXES



SERVICES RÉCRÉATIFS
ET COMMUNAUTAIRES



SERVICES
RENDUS



APPROPRIATIONS
DE SURPLUS

1,7 %

1,9 M\$

REVENUS DE
TRANSFERTS

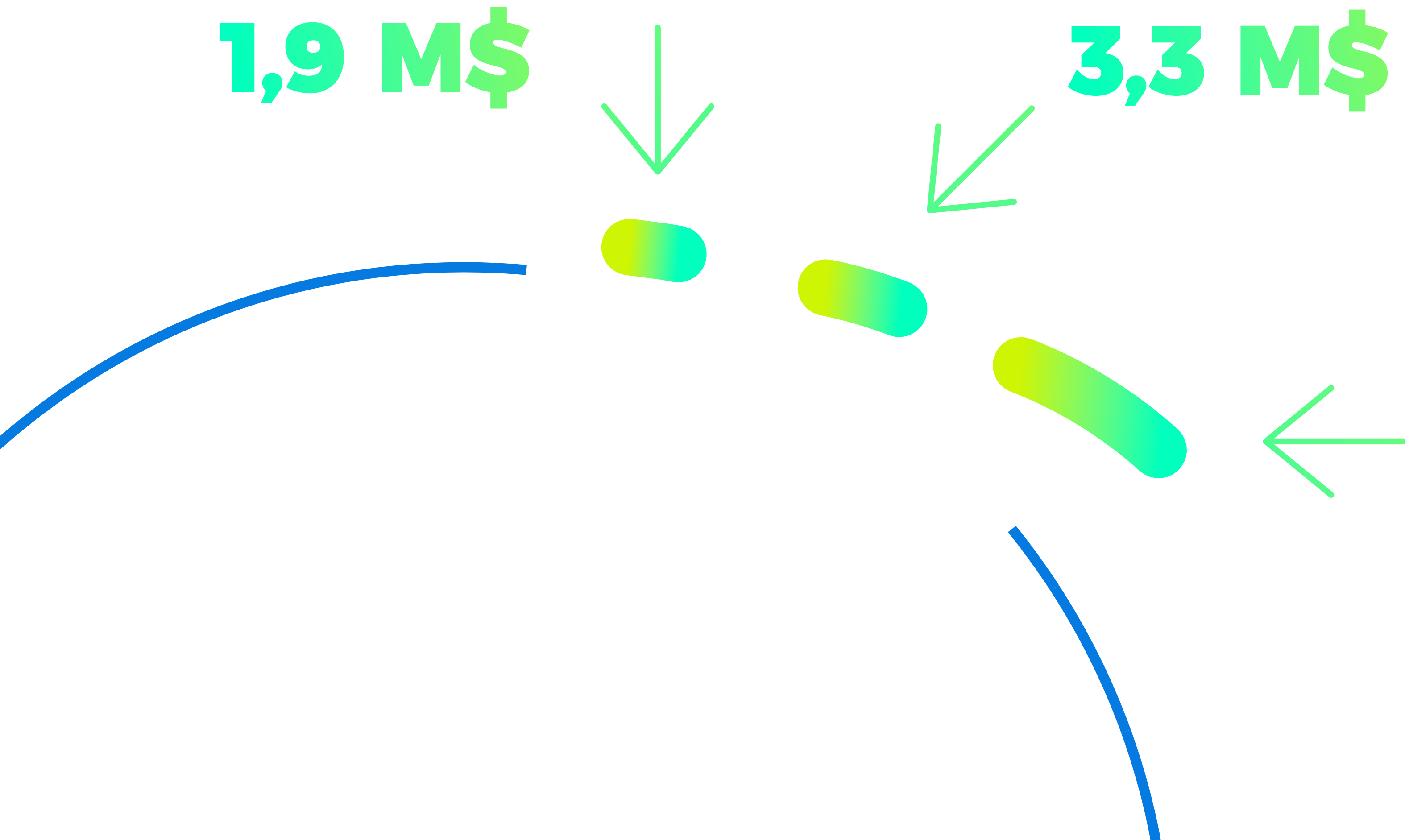
2,9 %

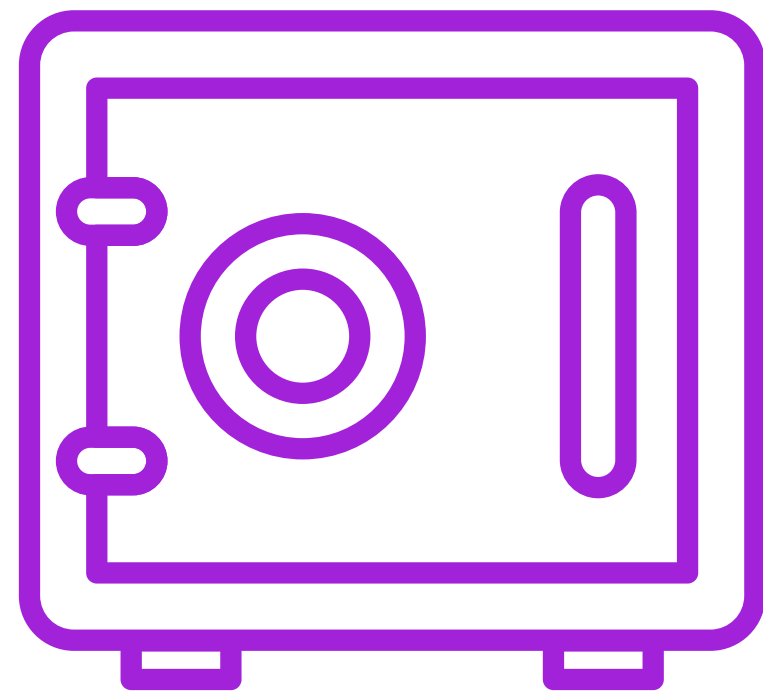
3,3 M\$

AUTRES REVENUS DE
SOURCES LOCALES

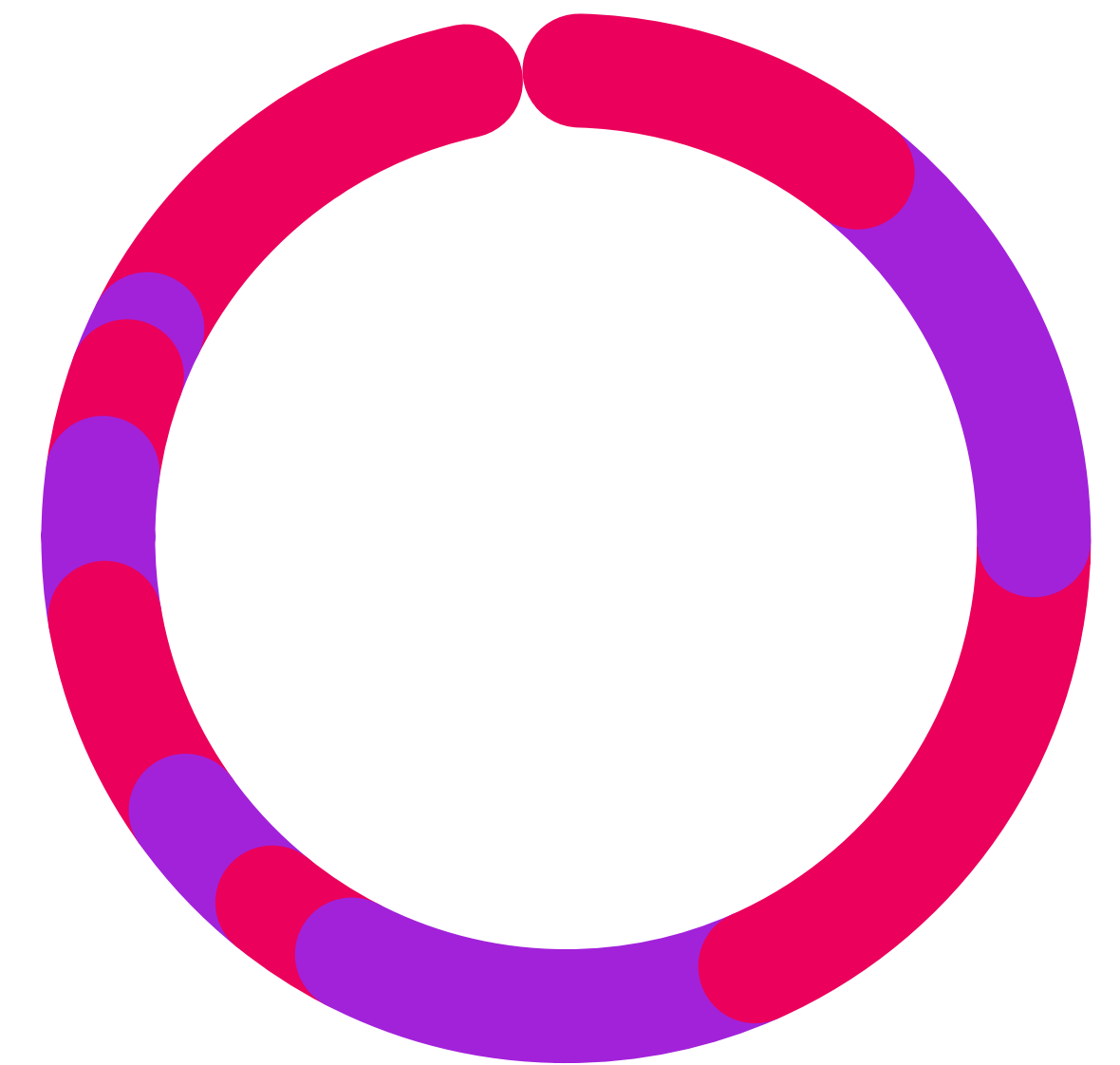
5,7 %

6,5 M\$





DÉPENSES
113,9 M\$



AFFAIRES
JURIDIQUES,
COUR MUNICIPALE
ET GREFFE

2,1 M\$

FINANCES,
APPROVISIONNEMENT
ET INFORMATIQUE

4,8 M\$

CONSEIL
MUNICIPAL
1,3 M\$

DIRECTION
GÉNÉRALE,
RESSOURCES
HUMAINES ET
COMMUNICATIONS

2,3 M\$

ASSURANCES,
CONTRIBUTION
SPAD ET AUTRES

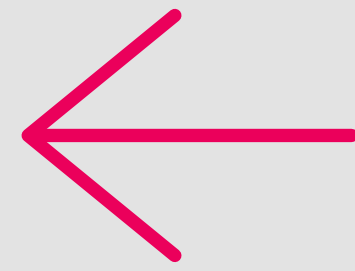
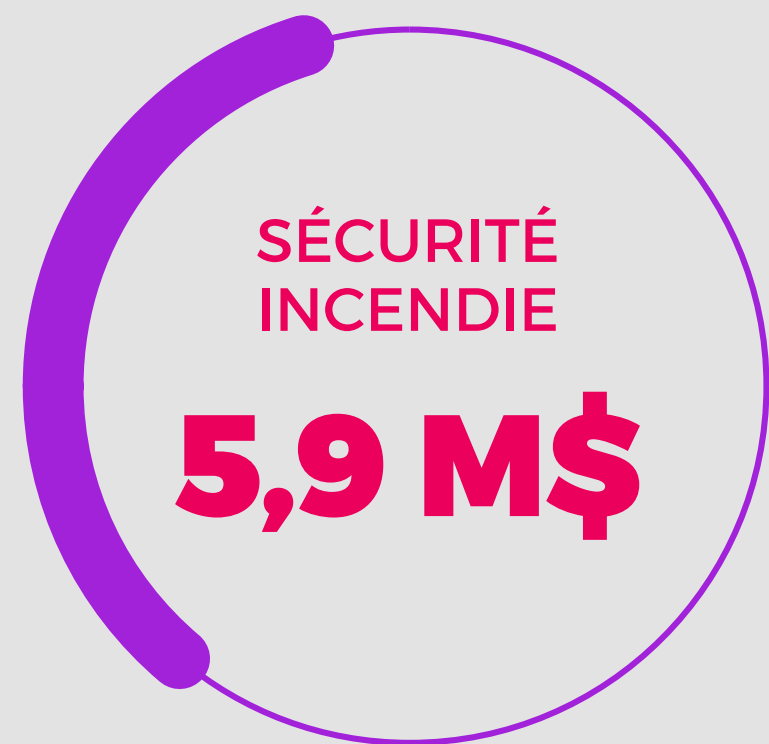
1,6 M\$

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

10,6 %

12,1 M\$



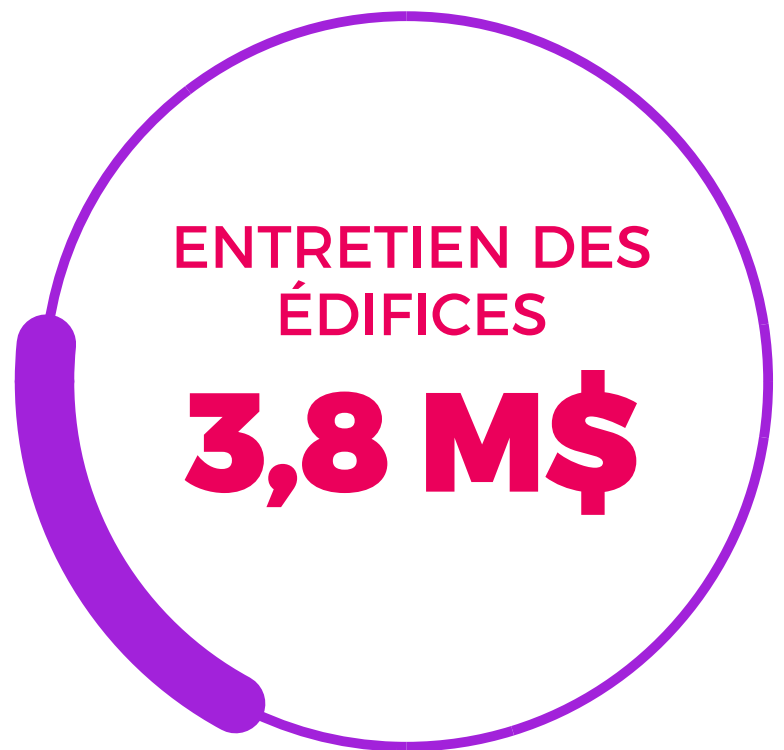
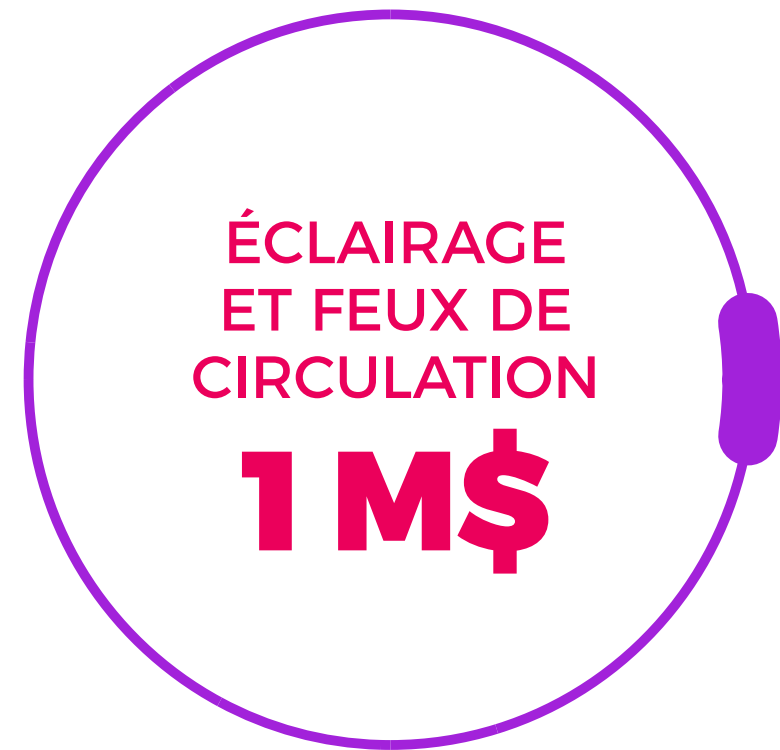
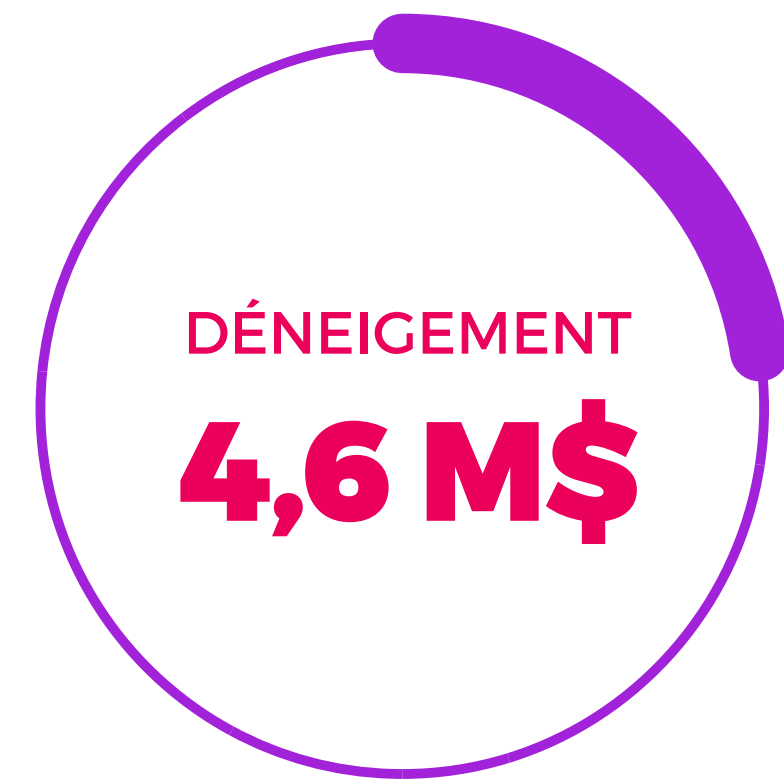
RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15,2 %

17,3 M\$





RÉPARTITION
BUDGÉTAIRE

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

17,7 %

20,2 M\$

GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

14,2 %

16,2 M\$

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

0,6 M\$

RÉSEAUX EAU ET ÉGOUT

2,6 M\$

UTE ET UTEU

5,7 M\$

SERVICE DE L'INGÉNIERIE ET DIVISION GÉOMATIQUE

1,3 M\$

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

1,3 M\$

TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4,7 M\$

— RÉPARTITION BUDGÉTAIRE —

VIE CITOYENNE ET
TRANSPORT EN COMMUN

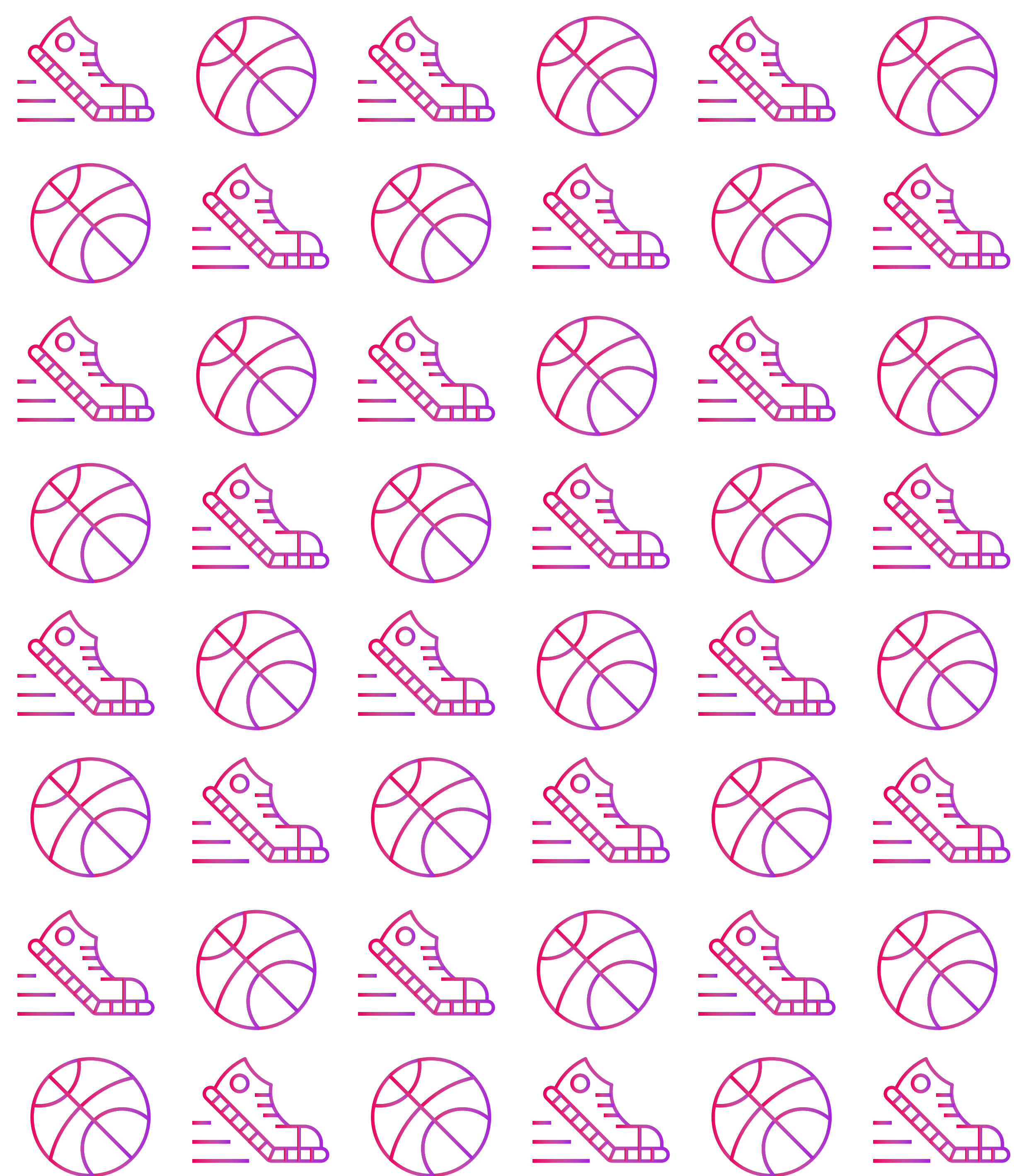
3,3 %

3,6 M\$

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

4 %

4,6 M\$



**LOISIRS ET VIE
COMMUNAUTAIRE**

7,3 %
8,3 M\$

ARTS, CULTURE
ET BIBLIOTHÈQUE

5%

5,8 M\$

IMMOBILISATIONS
PAYÉES À MÊME
LE BUDGET

3,3 %
3,8 M\$

AUTRES
ACTIVITÉS

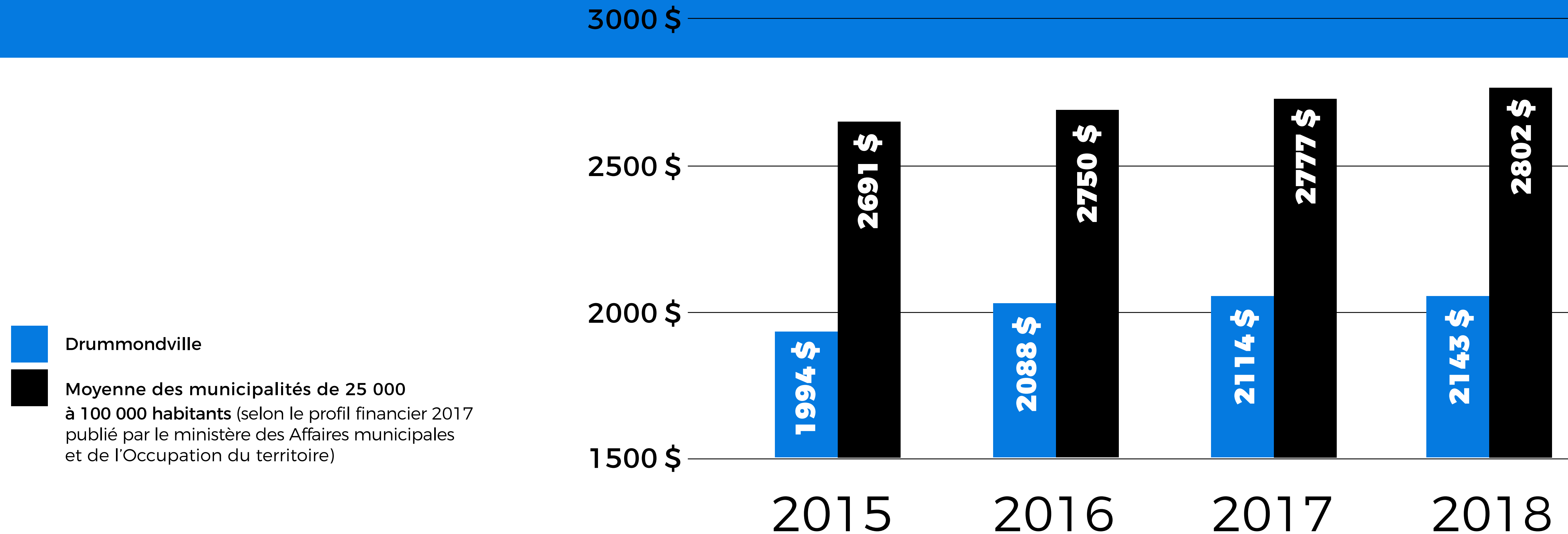
1,7 %
1,9 M\$

SERVICE DE LA DETTE

17,7 %
20,1 M\$

BUDGET DE FONCTIONNEMENT CHARGE FISCALE MOYENNE

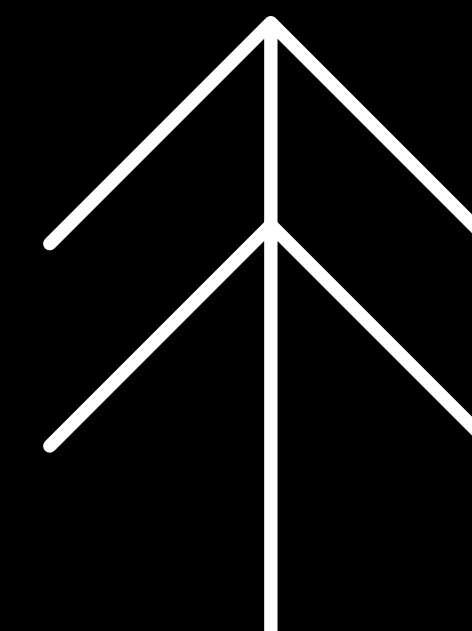
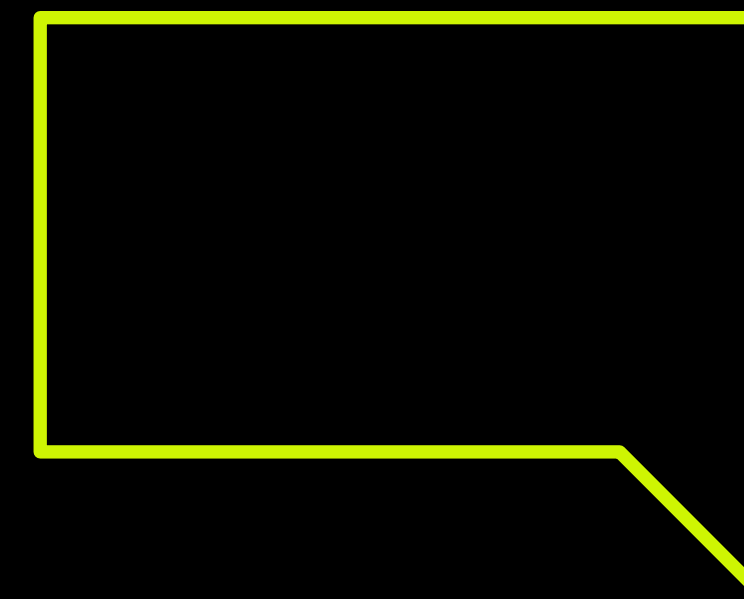
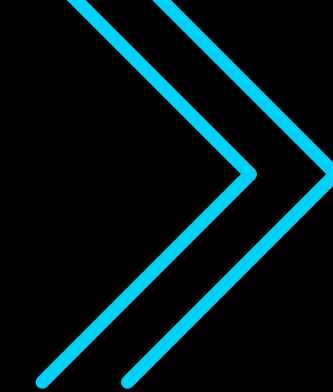
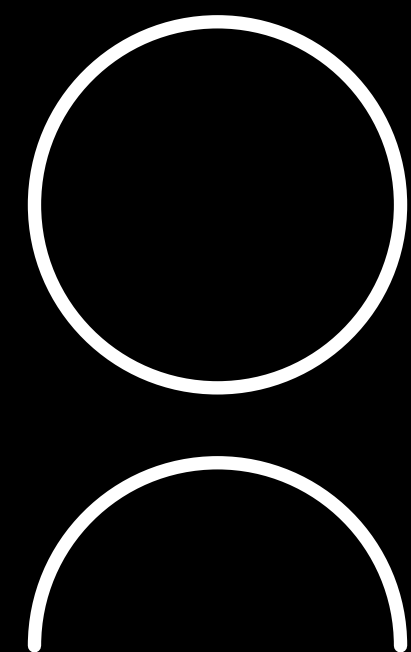
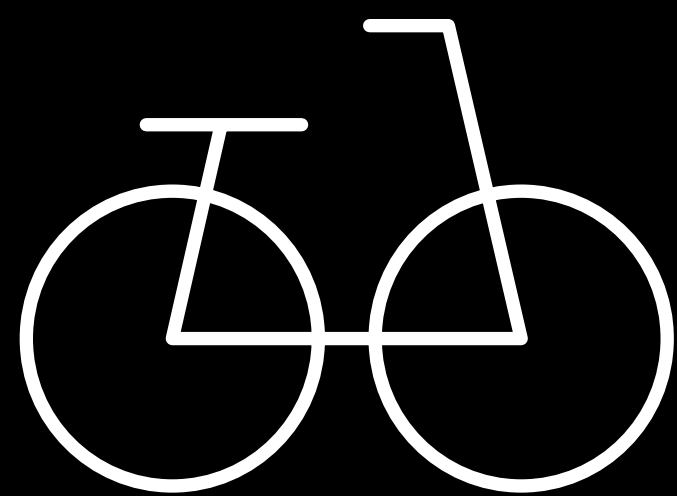
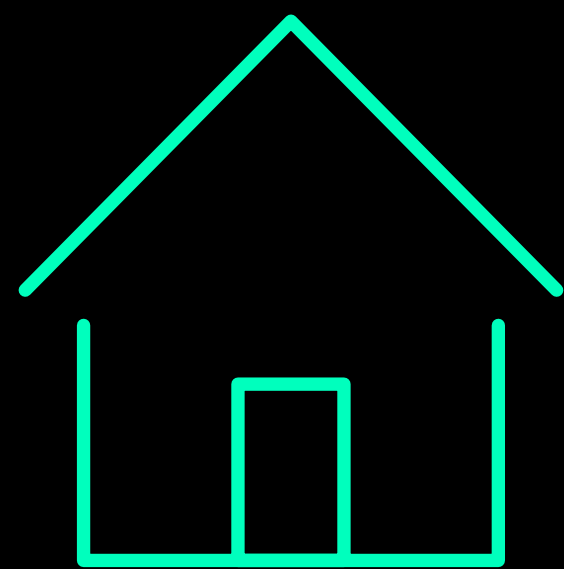
(RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT)

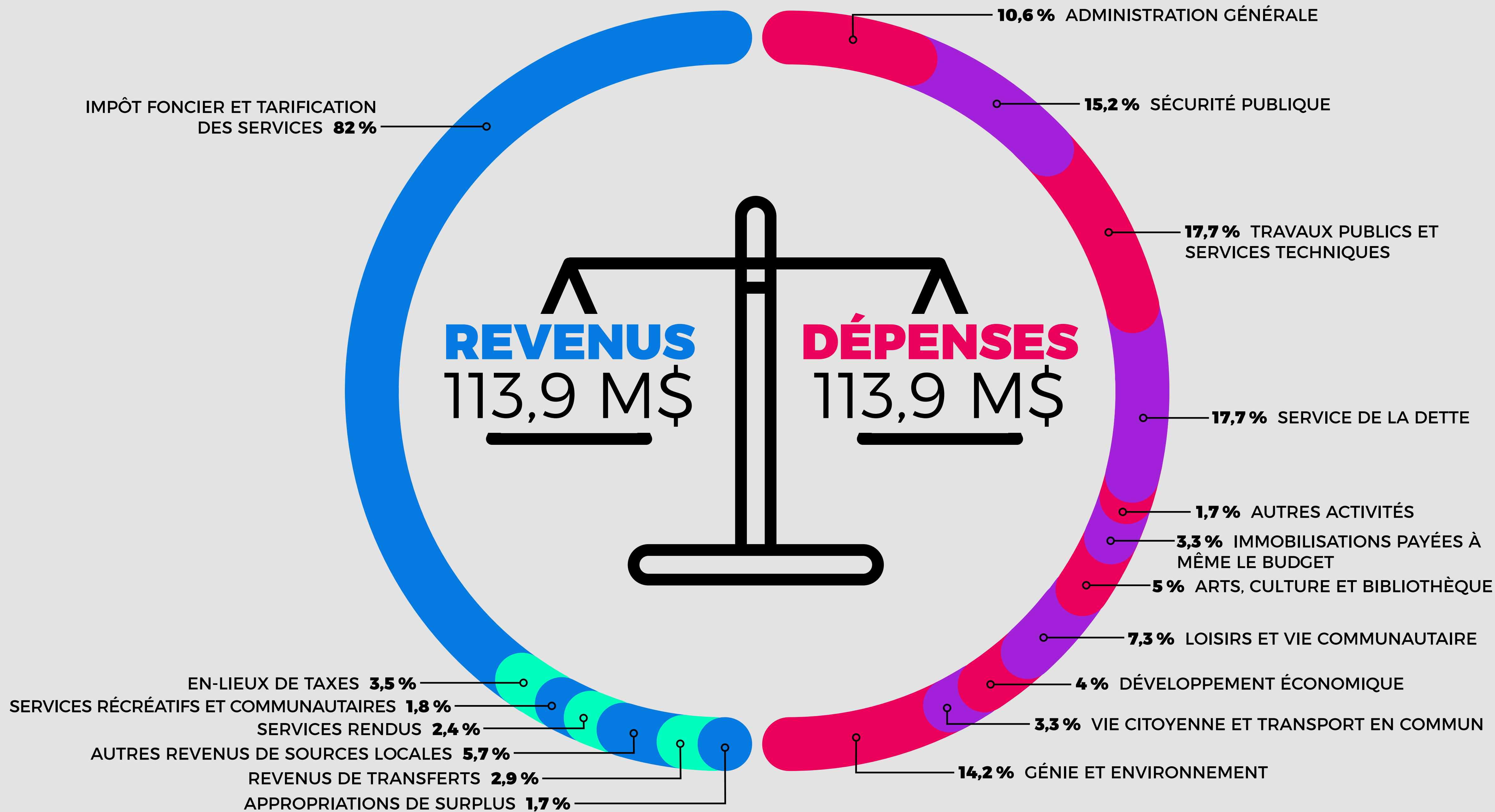


Drummondville

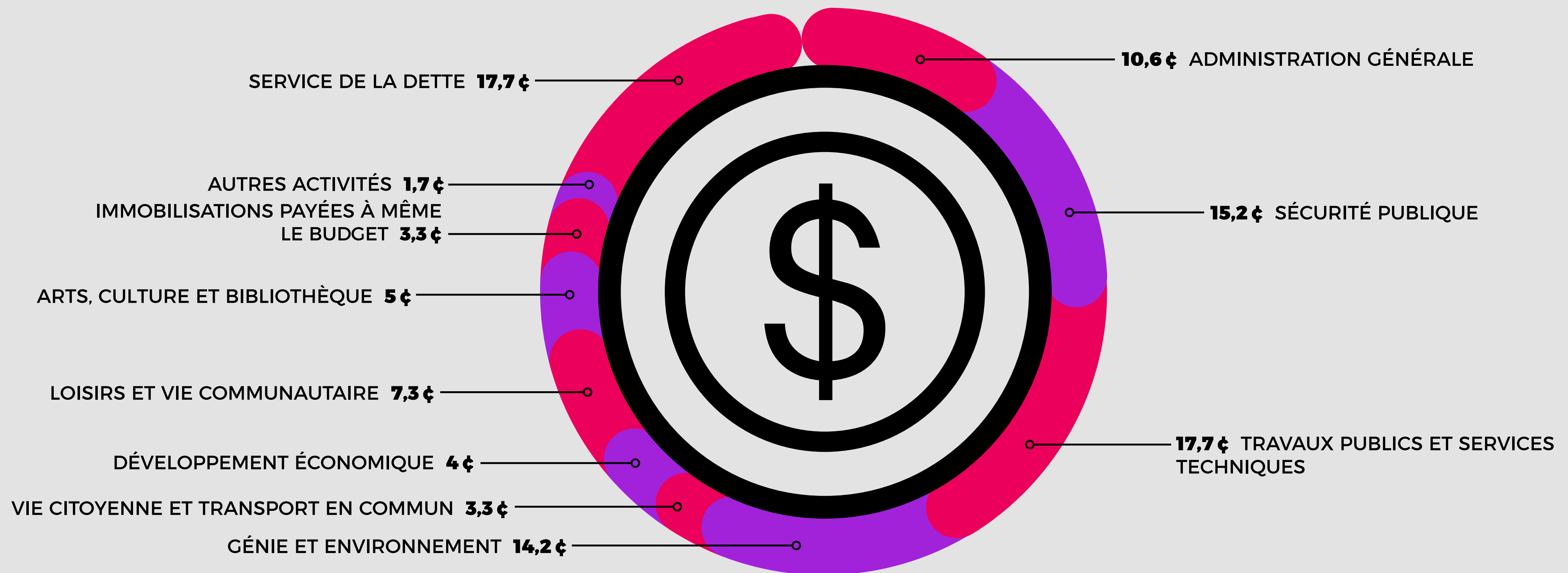
Moyenne des municipalités de 25 000 à 100 000 habitants (selon le profil financier 2017 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire)

REVENUS ET DÉPENSES EN BREF

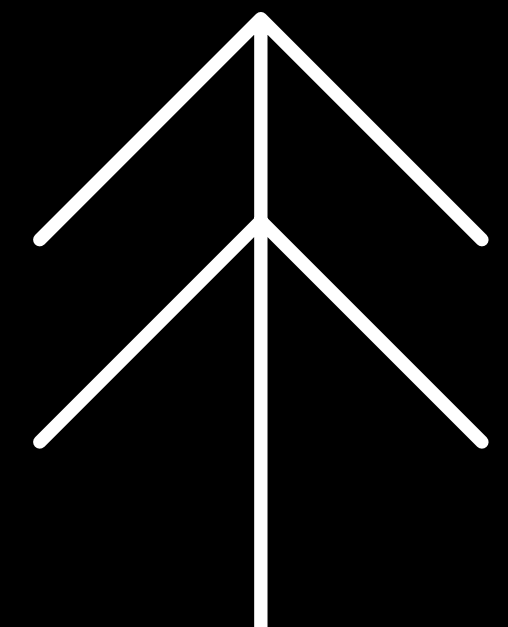
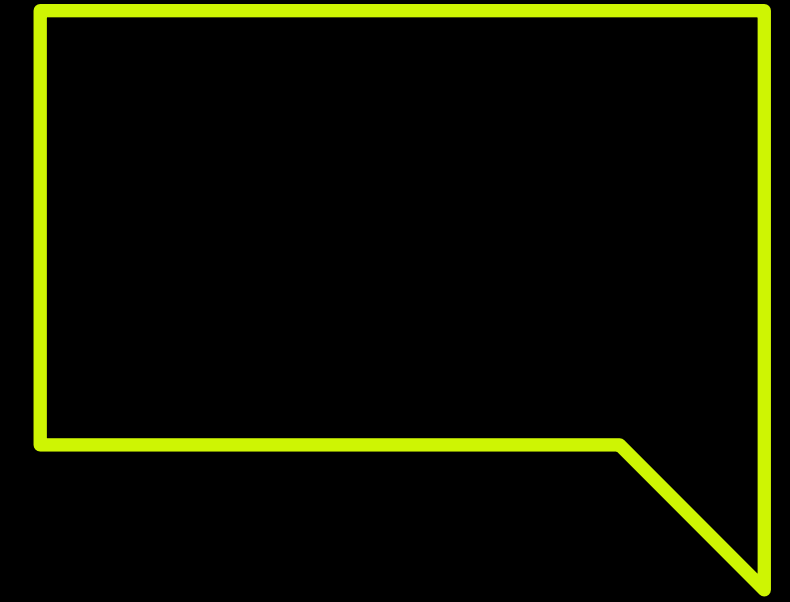
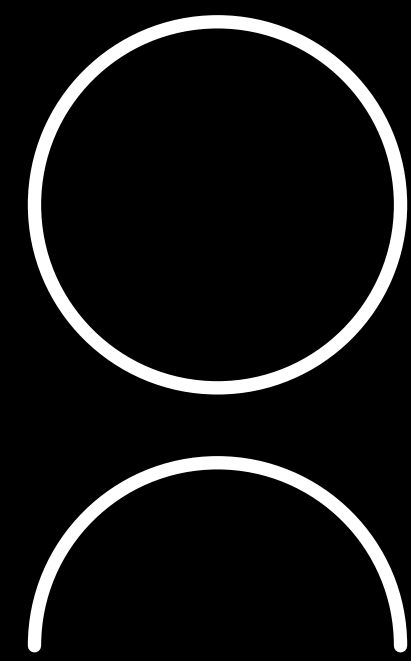
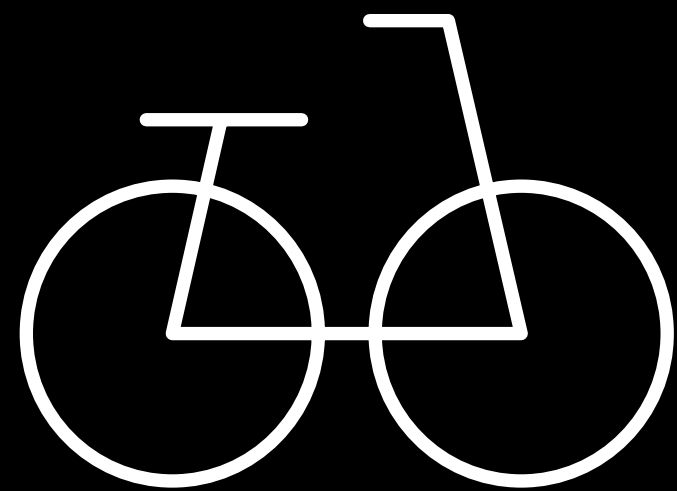
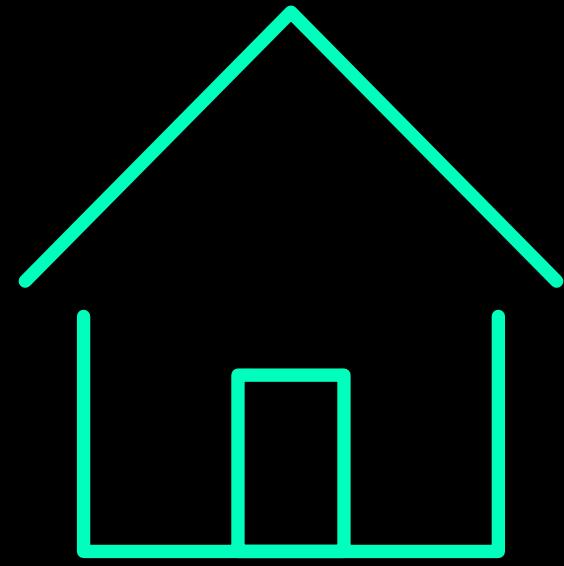




1 DOLLAR DE VOS TAXES REPRÉSENTE :



RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE



LA LOI SUR LA FISCALITÉ
MUNICIPALE STIPULE
QU'UNE VILLE DOIT
DÉPOSER UN NOUVEAU
RÔLE D'ÉVALUATION
FONCIÈRE TOUS LES
TROIS ANS.

DU

1^{ER} JANVIER 2018

AU

31 DÉCEMBRE 2020

L'évaluation représente la valeur au 1^{er} juillet 2016.

AUGMENTATION
MOYENNE DE
LA VALEUR DES
PROPRIÉTÉS

6,94 %

Le processus d'évaluation des propriétés est mené par une firme indépendante de la Ville de Drummondville. Les citoyens peuvent contester l'évaluation foncière de leur propriété en utilisant le formulaire prescrit d'ici le 30 avril 2018. Pour toute question relativement à l'évaluation foncière, les citoyens peuvent communiquer avec la firme d'évaluateurs agréés CÉVIMEC-BTF.

AUGMENTATION
PAR SECTEUR

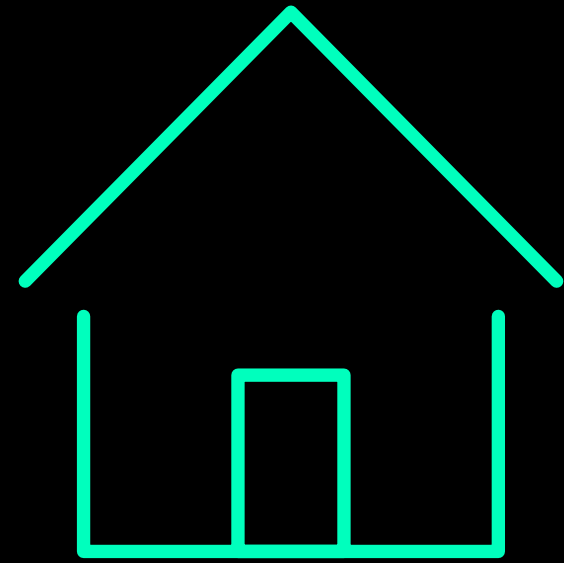
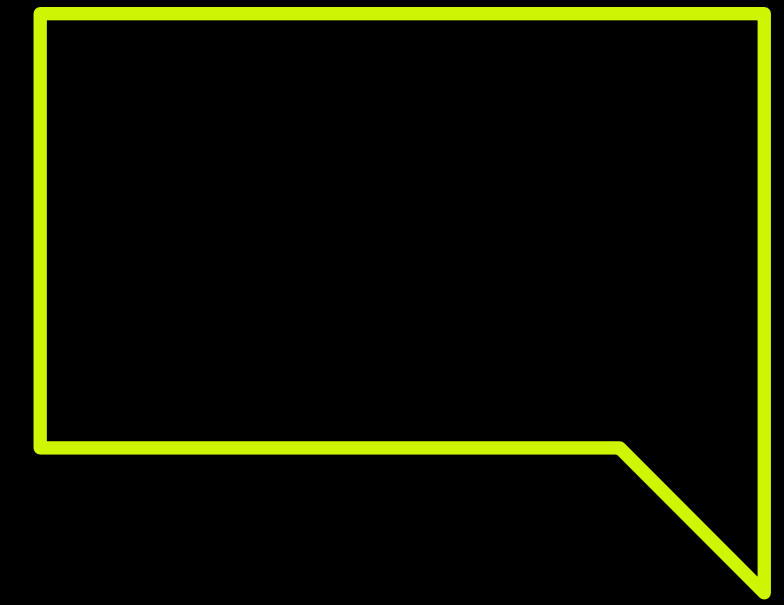
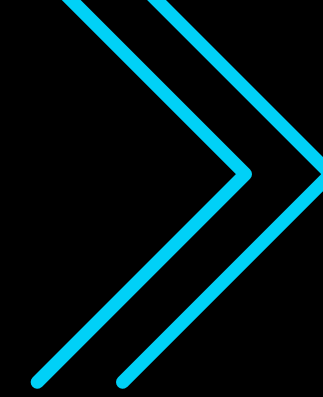
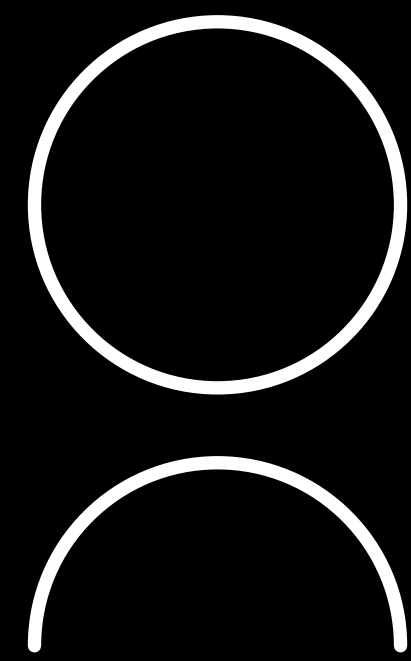
RÉSIDENTIEL 6,75 %

COMMERCIAL 5,74 %

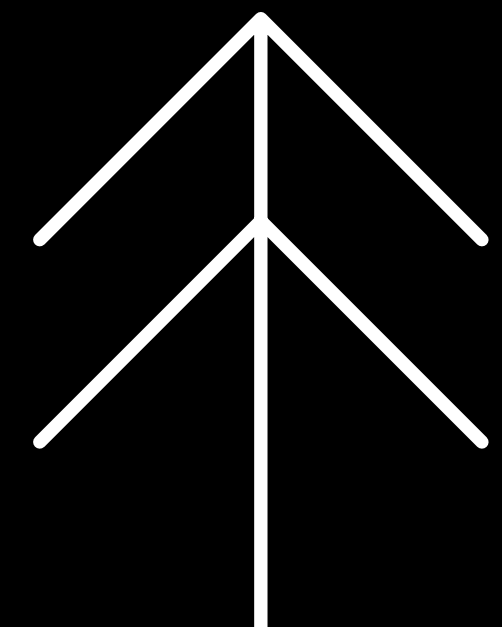
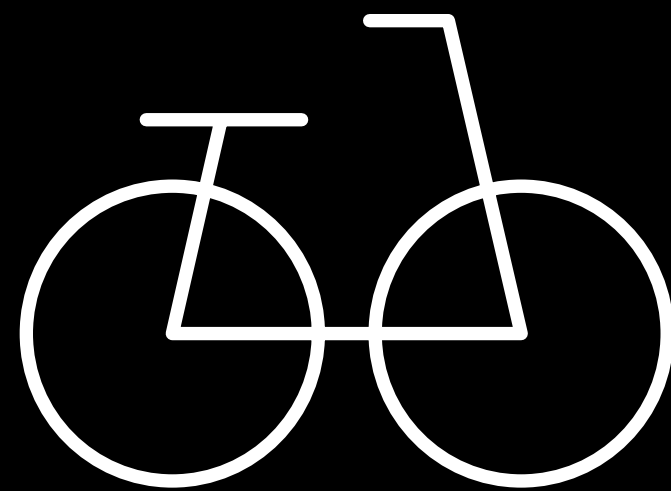
INDUSTRIEL 6,51 %

AGRICOLE 19,19 %

TERRAINS VACANTS 13,03 %



TAXATION



TAXES FONCIÈRES

Taux de taxes
(PAR 100 \$ D'ÉVALUATION)

IMMEUBLES
RÉSIDENTIELS

0,79 \$

IMMEUBLES NON
RÉSIDENTIELS

1,69 \$

TARIFICATION DES SERVICES

Collecte sélective, déchets et matières organiques

DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES



Immeuble
1 à 6 logements

106 \$

/unité d'occupation



Immeuble
7 logements et +

96 \$

/unité d'occupation

MATIÈRES ORGANIQUES ET PUTRESCIBLES



Immeuble
1 à 9 logements

39 \$

/unité d'occupation



Immeuble
10 logements et +

28 \$

/unité d'occupation

Vidange des fosses septiques*



Unité résidentielle

102 \$

/année

*Vidange effectuée tous les deux ans

Eau potable



Tarification de
l'eau au compteur

0,31 \$

/m³



Résidence
unifamiliale

123 \$

Résidence
multifamiliale

113 \$

/unité
d'occupation

Égouts et assainissement

TAXE PAR UNITÉ
D'OCCUPATION

100 \$

TARIFICATION
AU COMPTEUR

0,22 \$ /m³

Traitement des mouches noires

Entre

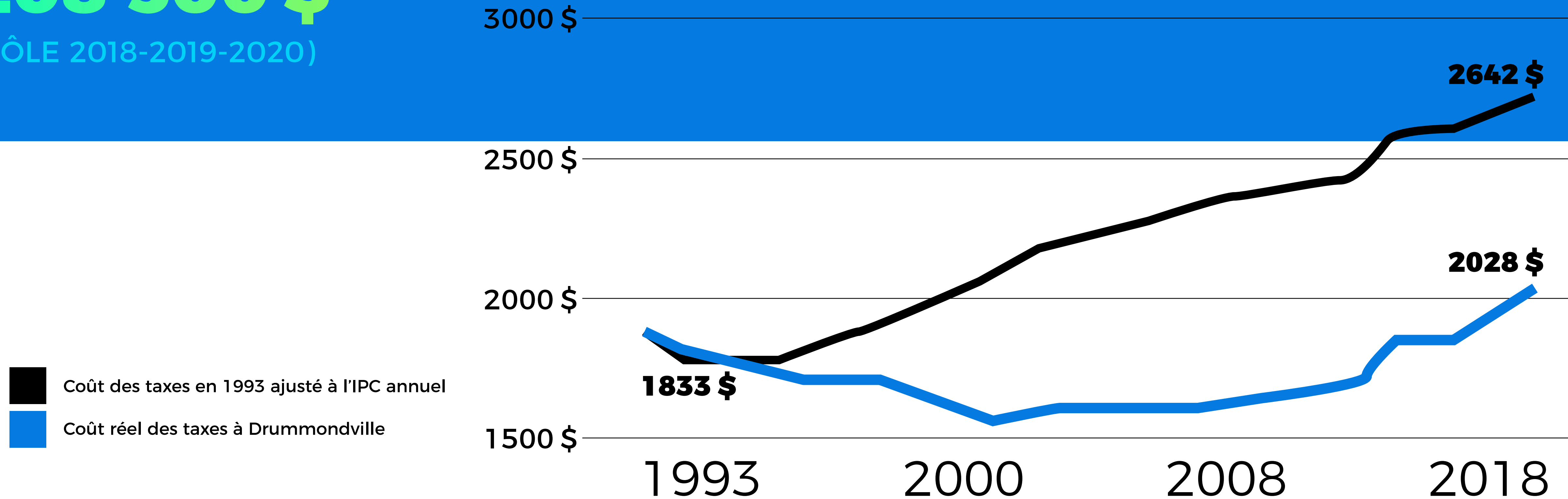
6 \$ et 13 \$

/unité d'occupation
(selon le type
d'immeuble)

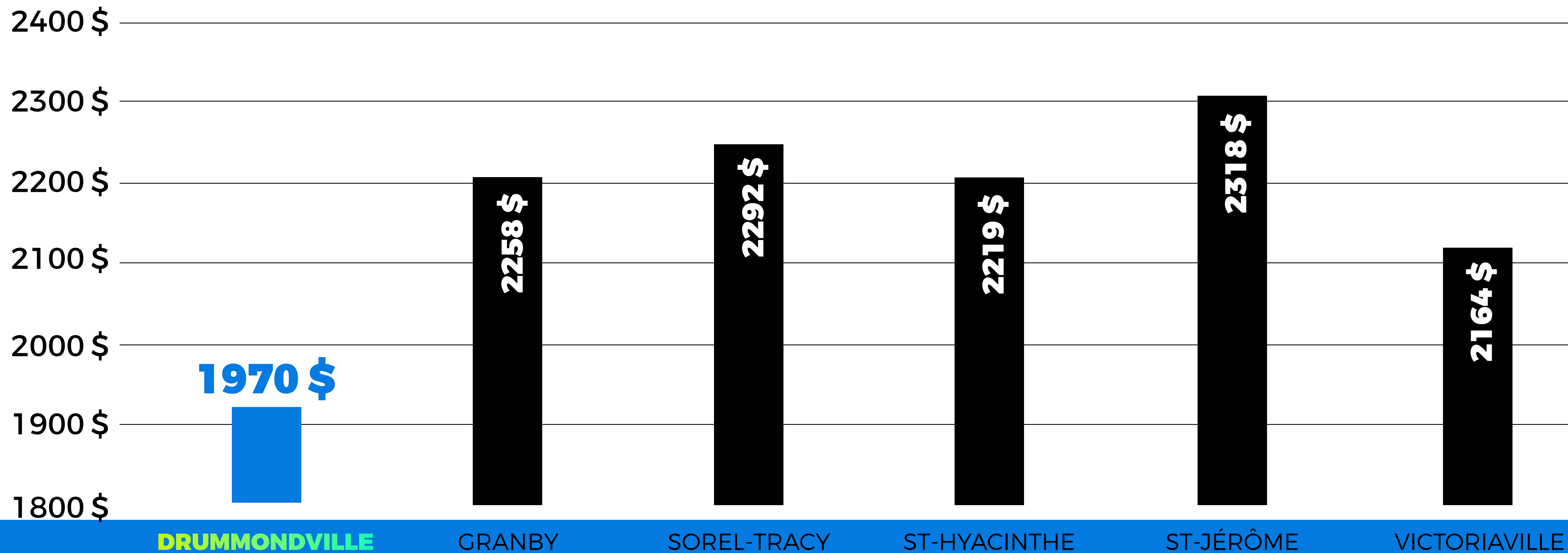
ÉVOLUTION ET COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES¹ POUR UNE RÉSIDENCE D'UNE VALEUR MOYENNE DE

208 500 \$

(RÔLE 2018-2019-2020)

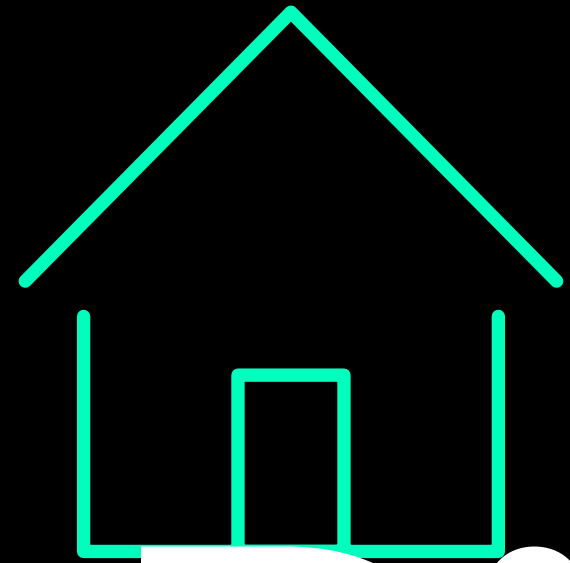
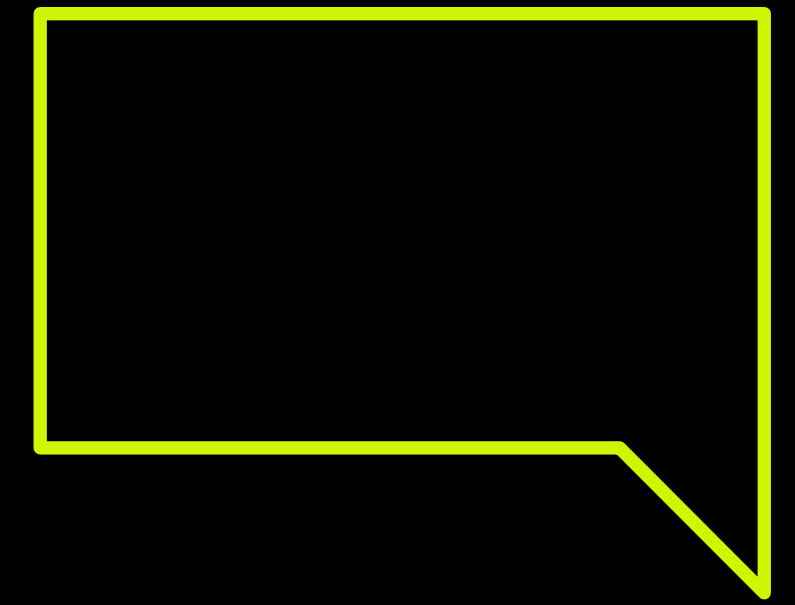
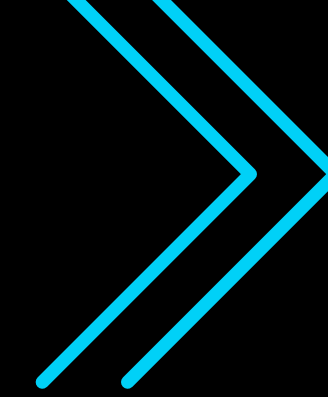
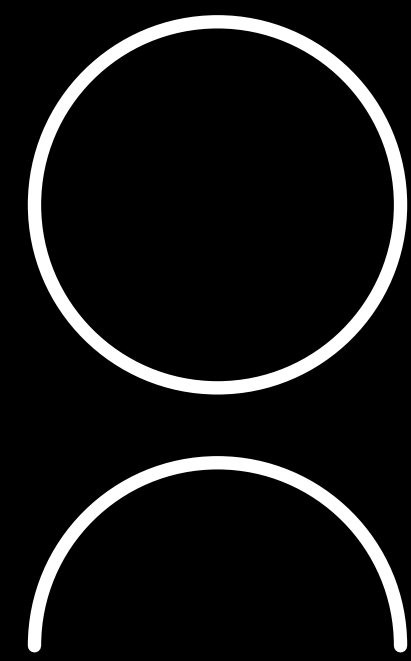


¹ Incluant la tarification des services



COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES² DE LA RÉSIDENCE MOYENNE PAR MUNICIPALITÉ (ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2017)

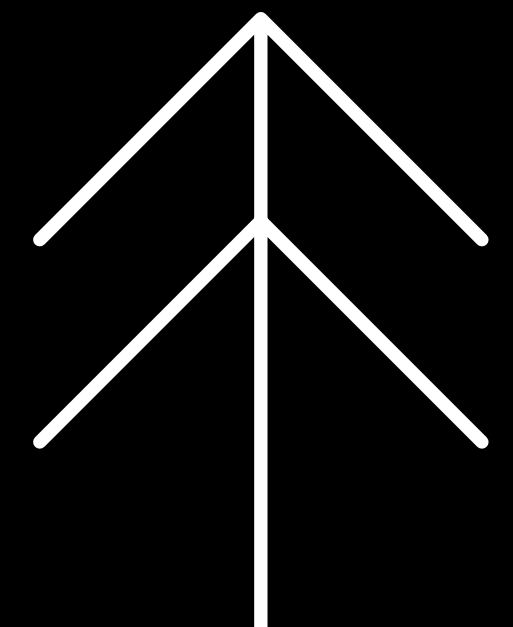
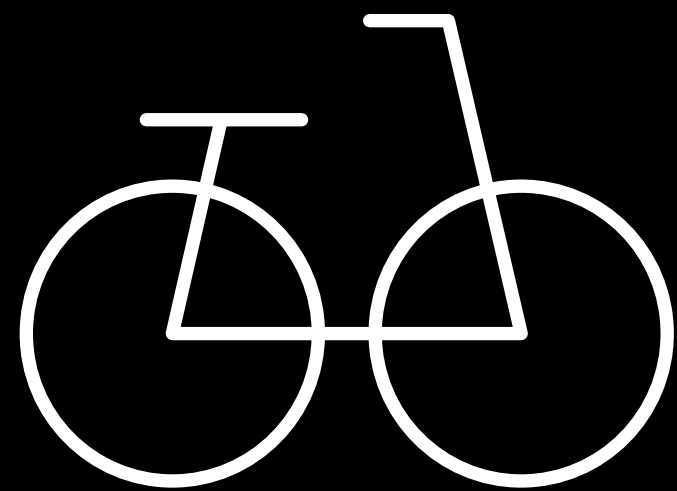
²Incluant la tarification des services



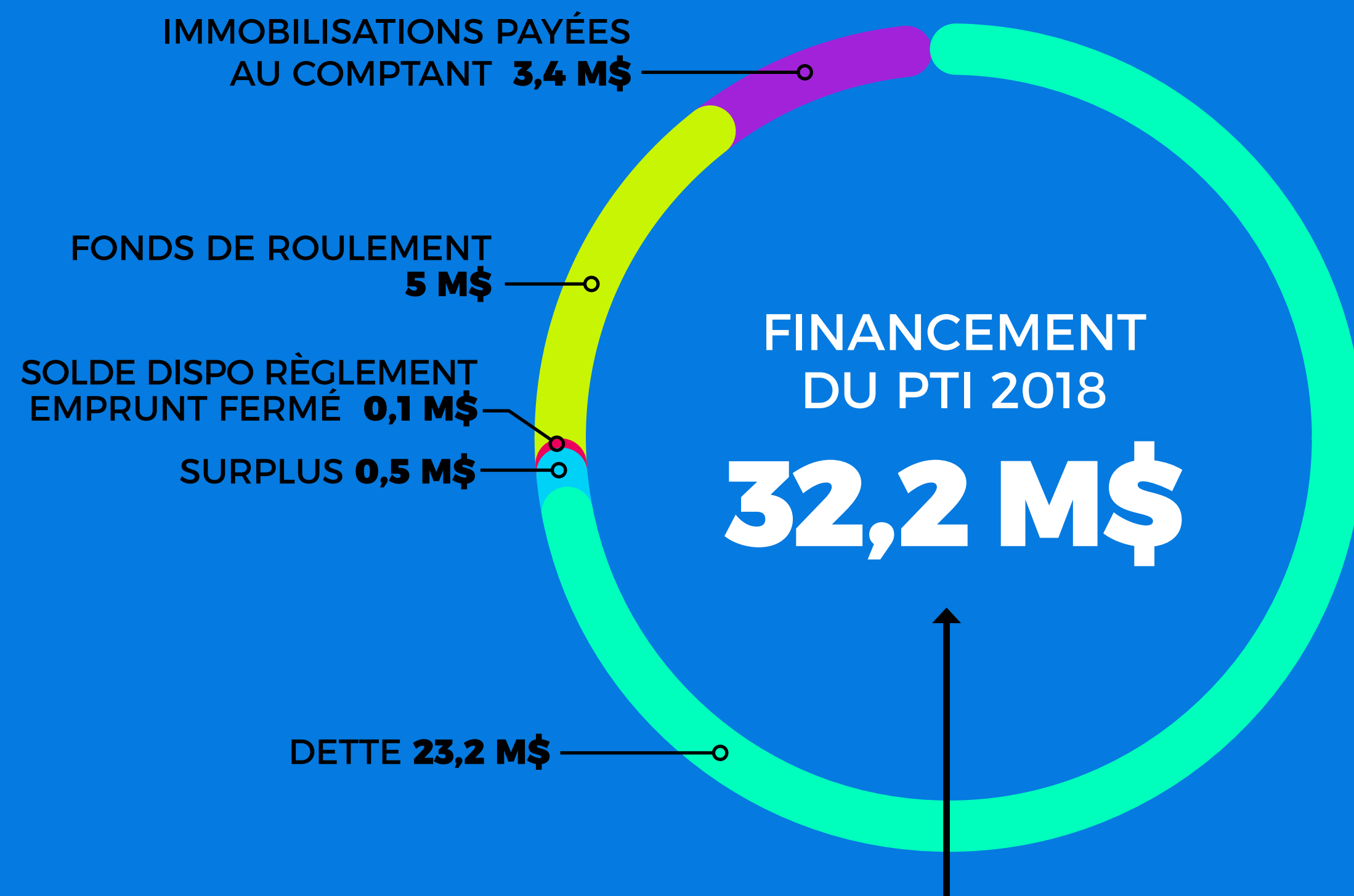
BUDGET

D'INVESTISSEMENT

2018-2020



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)



Description	2018	2019	2020
Communications	90 000 \$	145 000 \$	120 000 \$
Informatique	643 100 \$	568 000 \$	595 000 \$
Urbanisme	95 000 \$	20 000 \$	0 \$
Approvisionnement	61 000 \$	0 \$	0 \$
Géomatique	50 000 \$	10 000 \$	0 \$
Services à la vie citoyenne	78 000 \$	533 000 \$	0 \$
Sous-total Administration et autres	1 017 100 \$	1 276 000 \$	715 000 \$
Sécurité publique Incendie	91 630 \$	155 000 \$	65 000 \$
Machinerie	1 555 660 \$	1 534 846 \$	1 502 285 \$
Infrastructures	15 109 700 \$	10 348 500 \$	10 496 000 \$
Eau potable et eaux usées	1 264 300 \$	2 219 900 \$	4 043 000 \$
Édifices	1 532 000 \$	1 195 500 \$	2 115 000 \$
Parcs et espaces verts	2 924 350 \$	4 677 500 \$	2 313 000 \$
Bibliothèque	0 \$	25 000 \$	25 000 \$
Culture	0 \$	45 000 \$	0 \$
Loisirs	338 000 \$	189 000 \$	265 000 \$
Sous-total	23 832 740 \$	21 666 246 \$	21 539 285 \$
Projets spéciaux	6 762 812 \$	14 673 684 \$	14 381 071 \$
Travaux de secteurs	1 593 250 \$	234 800 \$	0 \$
Total	32 188 802 \$	36 574 730 \$*	35 920 356 \$*

* Montant estimé



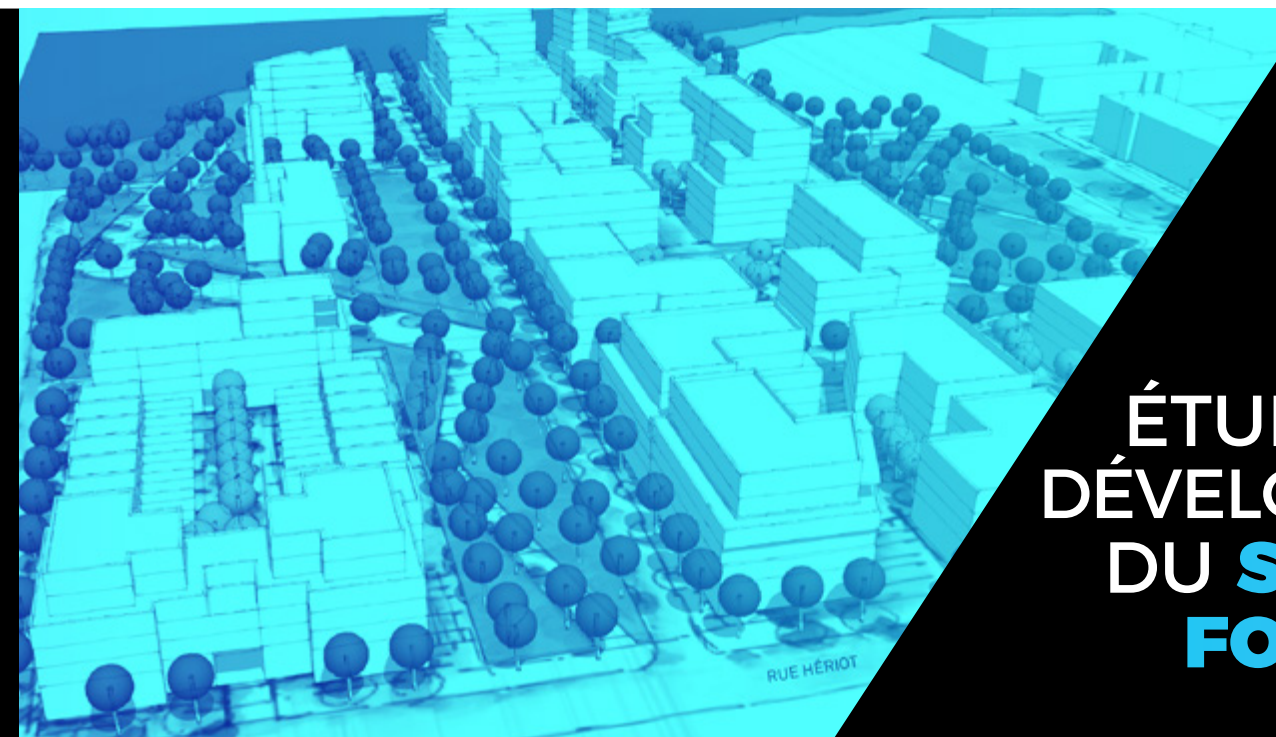
AMÉNAGEMENT
DE LA **PROMENADE
DES VOLTIGEURS**
EN BORDURE DE LA
RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS



**RÉALISATION DE
TRAVAUX** DANS
LE CADRE DE LA
REVITALISATION
URBAINE INTÉGRÉE DU
QUARTIER SAINT-JOSEPH



ACHAT D'UN
NOUVEAU
CAMION-CITERNE



ÉTUDE SUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU **SITE DE LA
FORTISSIMO**



INVESTISSEMENT
MAJEUR DANS
**LES PARCS ET
ESPACES VERTS**

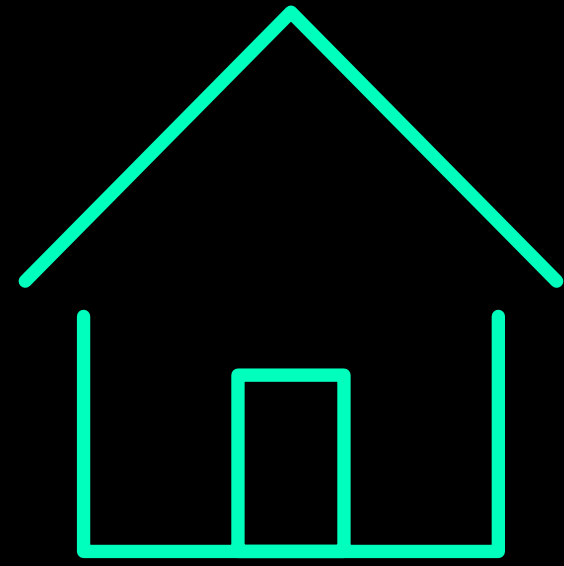
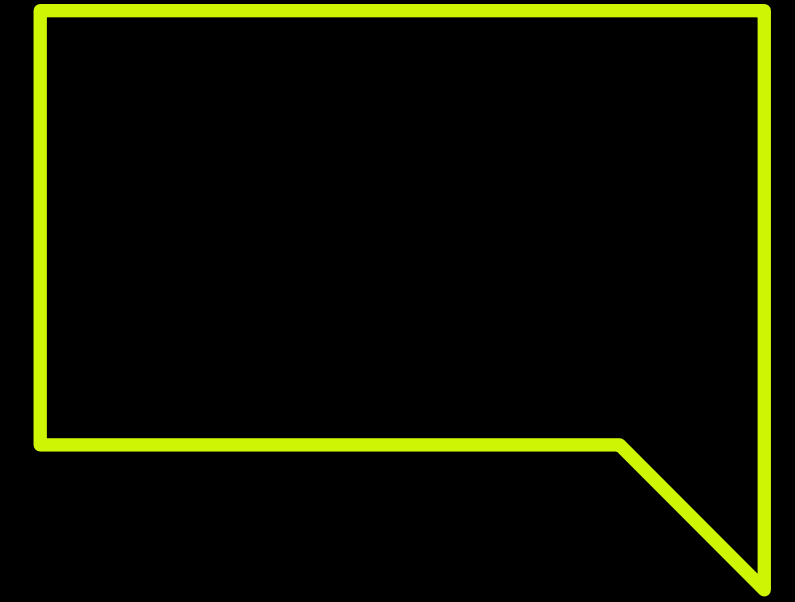
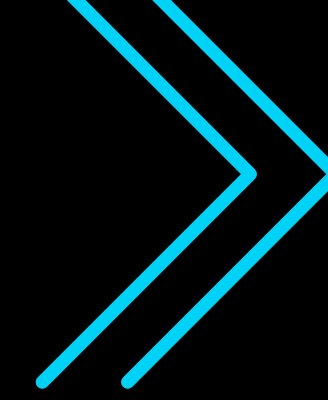
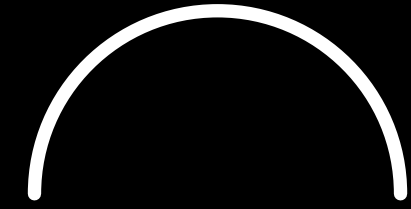
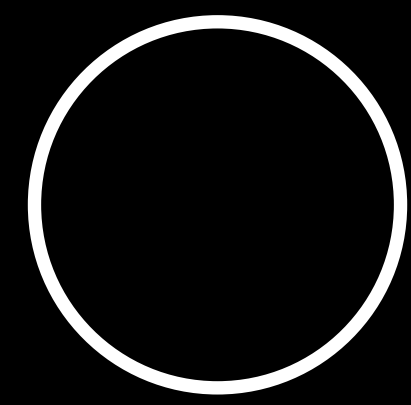


INVESTISSEMENT DE
PLUS DE **22,4 M\$** DANS
LE **RÉSEAU ROUTIER**,
DONT 12,7 M\$ À LA
CHARGE DE LA VILLE

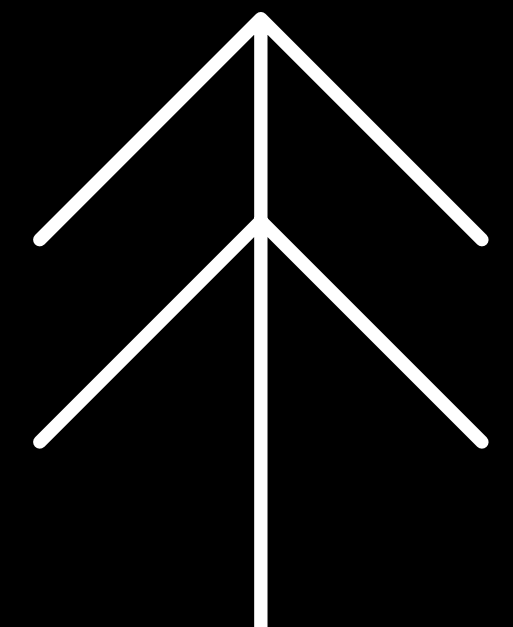
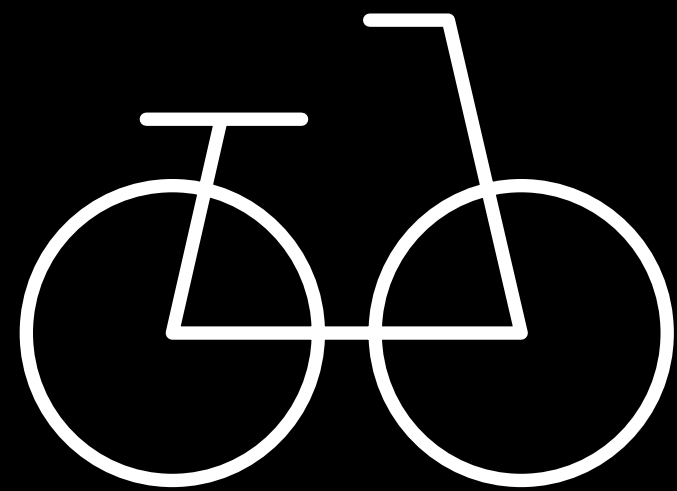


CRÉATION
DE **4 NOUVEAUX
PARCS** DANS LE
FAUBOURG CELANESE,
LE DOMAINE LE
VIGNERON ET LE
SECTEUR DE LA COMMUNE

GRANDS PROJETS



ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME



ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR 100 \$ DE RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)

DRUMMONDVILLE

1,60 \$

MOYENNE DES
MUNICIPALITÉS
DE 25 000
À 100 000 HABITANTS*

2,13 \$

*Selon le profil financier 2017 publié par le ministère des
Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

DISCOURS SUR LE BUDGET 2018

*Lu à Drummondville par le maire Alexandre Cusson en séance publique spéciale
Lundi 11 décembre 2017*

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je dépose, ce soir, le contenu du budget 2018 de la Ville de Drummondville. Cette année, le budget est de 113,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,8 % comparativement au budget amendé de 2017. Sachez qu'encore une fois cette année, le conseil municipal ainsi que l'administration de la Ville de Drummondville ont œuvré dans le souci de respecter les alignements budgétaires, de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens, de contrôler la dette et d'augmenter progressivement nos immobilisations payées comptant.

Je tiens d'emblée à remercier et à féliciter l'ensemble des directrices et directeurs de la Ville de Drummondville, ainsi que leurs équipes, qui ont travaillé de façon intense, passionnée et soutenue, et qui ont respecté les engagements pris par le conseil. L'ensemble du processus a été mené avec grande rigueur.

Quotidiennement, nous réfléchissons, en équipe, afin d'optimiser le développement de notre ville et afin de fournir à la population des services de qualité. L'un de nos objectifs est de conserver un équilibre tout en répondant à vos besoins, le conseil municipal étant à l'écoute de vos préoccupations.

Selon nos prévisions, nous anticipons terminer l'année avec un surplus d'opérations d'environ 2,8 M\$. Considérant que des imprévus pourraient survenir d'ici la fin de l'année, le montant réel du surplus sera connu lors du dépôt, au printemps 2018, des états financiers 2017. Toutefois, à la lumière du montant mentionné, nous constatons, chiffres à l'appui, que Drummondville se trouve en excellente santé financière, ce qui n'est pas étranger à sa réputation de tenir une gestion rigoureuse des fonds publics.

La préparation du budget s'avère un exercice complexe, qui est mené sur une période de plusieurs mois, s'amorçant d'abord avec les orientations données par le conseil municipal. Ensuite, le travail commence au sein de la fonction publique, dans les différentes équipes des services municipaux, puis à la direction générale, à la mairie, au comité exécutif et, finalement, auprès de l'ensemble des membres du conseil municipal, qui s'assurent que les orientations soient respectées et que chaque dollar soit judicieusement dépensé.

Cette année, la Ville de Drummondville a dévoilé sa planification stratégique 2017-2022, qui a pour mission de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir. Nous y ferons d'ailleurs référence à maintes reprises dans le présent discours, cette planification ayant guidé les orientations du conseil municipal et de l'administration de la Ville de Drummondville dans leurs différents choix. En effet, la mise en place de la planification stratégique nous permet de nous assurer d'un développement judicieux et organisé de notre ville, et de déterminer ce que l'on fait et pourquoi on le fait, en mettant l'accent sur une optimisation pour le futur.

Ce budget sera donc teinté de notre planification stratégique, déclinée en 17 orientations, puis 52 actions, qui ont été articulées en trois piliers d'un développement adaptés aux besoins, attentes et aspirations des Drummondvillois : l'expérience citoyen, la ville intelligente, de même que la gestion des infrastructures et du territoire. Avec cette planification stratégique, la Ville de Drummondville prend l'engagement d'inculquer les dimensions du développement durable à sa culture organisationnelle en l'intégrant au cœur de sa vision d'avenir. Les perspectives du développement durable deviennent un impératif à l'atteinte des objectifs de saine gestion.

Je souhaite remercier à nouveau toutes les personnes qui ont participé à ce processus avec cœur et intérêt, qui se sont montrées dignes des fonctions qui sont les leurs. Nous avons la chance, à la Ville de Drummondville, d'avoir une fonction publique qui tient au développement de leur ville. Je souligne d'une façon toute particulière le travail rigoureux de coordination effectué par notre directeur général, monsieur Francis Adam, et notre trésorier, monsieur Benoit Carignan. Je tiens également à souligner l'excellent travail du directeur des communications de la Ville de Drummondville, monsieur Maxime Hébert Tardif, et de son équipe, de même que celui de mon directeur de cabinet, monsieur Mathieu Audet, pour avoir facilité l'accessibilité et la compréhension de ce budget 2018.

Revenus

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celles des villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville que partout ailleurs. Le plus récent profil financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) faisait état d'un écart favorable de près de 30,7 %. C'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,765 \$, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services à meilleur coût.

Impôt foncier et tarification des services

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de *l'impôt foncier et de la tarification des services*. En 2018, une proportion de 82 % des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de 93 442 000 \$. Cette dépendance à l'impôt foncier et à la tarification est trop importante et milite en faveur d'une diversification des sources de revenus des municipalités.

En-lieux de taxes

Les *en-lieux de taxes* perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront 4 056 000 \$ ou 3,5 % des revenus. Il est toujours malheureux de constater que contrairement aux contribuables des secteurs résidentiel, industriel et commercial, le Gouvernement du Québec n'assume pas la totalité des taxes foncières liées à ses édifices.

Services récréatifs et communautaires et services rendus

Quant aux *services récréatifs et communautaires* et aux *services rendus*, ils s'élèveront respectivement à 2 032 000 \$ et à 2 792 000 \$ et représenteront 1,8 % et 2,4 % du budget.

Autres revenus de sources locales et revenus de transferts

Pour ce qui est des *autres revenus de sources locales*, ils seront de 6 500 000 \$, ou 5,7 % du budget qui comprend 2 500 000 \$ qui proviennent des droits de mutation, 1 350 000 \$ pour le loyer du campus universitaire de Drummondville de l'Université du Québec à Trois-Rivières et 1 750 000 \$ de revenus d'infractions en lien avec la cour municipale.

Les *revenus de transferts*, qui sont des subventions à recevoir au cours de l'exercice financier 2018 des gouvernements provincial et fédéral, seront de 3 300 000 \$ et équivaldront à 2,9 % du budget.

Appropriations de surplus

Du côté des *appropriations de surplus*, le montant total sera de 1 878 000 \$ l'an prochain, ce qui correspond à un montant semblable à l'an dernier. De ce montant, 1 300 000 \$ sert de provision pour écart budgétaire en raison d'une éventuelle variation de la croissance économique ou pour répondre à différents imprévus. En 2017, nous n'avons pas eu besoin de cette appropriation de 1 300 000 \$, considérant que nous avons eu des encaissements de revenus supplémentaires dus à la croissance économique positive. C'est donc dire qu'étant donné l'essor économique de notre ville en 2017, nous avons pu réaliser des investissements payés comptant au lieu de les financer par la dette ou le fonds de roulement.

S'ajoute à cela une appropriation de 317 500 \$ du fonds environnemental pour des projets en lien avec le plan d'action de la rivière Saint-Germain et le programme Bac +.

Dépenses

Administration générale

Au chapitre de *l'administration générale*, qui comprend la législation, la direction générale, les services des communications, des finances, des ressources humaines et des affaires juridiques, les dépenses estimées s'élèvent à 12 180 000 \$, soit 10,6 % du budget global.

Le conseil municipal et la direction générale ont la préoccupation constante d'optimiser les dépenses administratives et se questionnent régulièrement afin que la Ville de Drummondville adopte la meilleure structure organisationnelle possible. Par exemple, en 2018, une analyse des opérations de notre service de l'informatique sera effectuée afin d'optimiser l'efficacité de notre parc informatique, tout autant que la structure administrative qui le supporte.

Sécurité publique

Le poste *sécurité publique* représente 15,2 % du budget, c'est-à-dire une somme de 17 307 000 \$. De ce montant, une somme de 10 600 000 \$ sera affectée à la desserte policière par la Sûreté du Québec.

Les opérations du *Service de sécurité incendie et sécurité civile* requerront 5 924 000 \$ pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires adultes équivaldront à 783 000 \$.

Travaux publics et services techniques

Au poste *travaux publics et services techniques*, les dépenses prévues seront de 20 162 000 \$ en 2018, soit 17,7 % du budget. On y retrouve :

- Le déneigement pour 4 618 000 \$;
- Les dépenses reliées à la voirie pour 3 645 000 \$;
- L'entretien de nos édifices pour 3 837 000 \$;
- Le Service de l'urbanisme et des permis pour 2 054 000 \$;
- Les parcs et espaces verts pour 2 734 000 \$.

Vous avez été nombreux à nous mentionner que des mauvaises herbes se propageaient sur les voies publiques ainsi que dans les différents parcs de la ville, et le conseil municipal a été à l'écoute de vos préoccupations. Afin d'éviter cette propagation et afin de bonifier les paysages de Drummondville, notre équipe des travaux publics utilisera un traitement biologique afin d'éliminer le plus de mauvaises herbes possible, initiative qui cadre dans notre réglementation portant sur l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes. L'ensemble des membres du conseil municipal ont à cœur que les différents paysages offerts par notre ville soient à leur paroxysme, soient bien entretenus, et ce, de façon biologique. Le montant prévu pour cette initiative écologique est de 142 000 \$.

De surcroît, un montant de 45 000 \$ sera ajouté aux investissements liés au nettoyage printanier des rues à l'aide de balais mécaniques. Cet investissement permettra à l'équipe des travaux publics de la Ville de Drummondville d'accélérer le colmatage des nids de poule et l'ouverture des espaces verts et des parcs, en plus de se concentrer sur le bon entretien des pistes cyclables et des rues.

Génie et environnement

Au poste *génie et environnement*, l'allocation est de 16 179 000 \$, soit 14,2 % du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses du Service de l'ingénierie et de la géomatique, de même que les coûts d'exploitation de l'usine de traitement d'eau et de l'usine de traitement des eaux usées pour un total de 7 049 000 \$.

Pour ce qui est du *Service du développement durable et de l'environnement*, le budget alloué est de 1 333 000 \$.

Nous avons à cœur que notre budget soit imprégné par les principes du développement durable. La Ville met ainsi en place les ressources nécessaires afin que Drummondville demeure parmi les leaders au Québec en matière environnementale.

Comme nous l'avons mentionné, le cadre de la planification stratégique 2017-2022 est d'inculquer les dimensions du développement durable, dont la protection de l'environnement, à la culture organisationnelle de la Ville de Drummondville. Une importante initiative découlant de la douzième orientation de cette planification stratégique, qui est de protéger et de mettre en valeur les milieux naturels, humides et aquatiques, se trouve à être l'élaboration de la politique de l'arbre. Pour ce faire, un technicien spécialisé en foresterie urbaine sera ajouté à l'équipe afin de s'assurer d'une validation judicieuse des demandes de permis concernant une coupe d'arbres. De plus, ce technicien sera responsable du dossier d'implantation de vergers urbains, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du milieu. Ce sera également cette ressource qui sera chargée de s'assurer du respect

et du déploiement des actions, en compagnie des équipes des services de l'urbanisme et de l'environnement, de la politique de l'arbre. Ce faisant, nous pourrions conserver notre important couvert boisé, qui se chiffre à 45 % de la superficie totale de Drummondville. En comparaison, le pourcentage des milieux boisés de la ville de Brossard est de 19 %, celui de Victoriaville, de 17,7 %, celui de Longueuil, de 7,6 %, celui de Repentigny, de 7,3 %, et celui de St-Hyacinthe, de 6 %.

Quant au traitement des matières résiduelles, le montant prévu est de 4 710 000 \$. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'Écocentre. Il faut mentionner qu'une hausse de 238 000 \$, comparativement à l'an dernier, est due au fait que l'Écocentre répond à une plus grande demande des citoyens de la MRC de Drummond, dont ceux de Drummondville, qui ont davantage utilisé ses installations. Il s'agit d'une excellente nouvelle en ce qui a trait au respect de notre environnement et à l'intégration d'habitudes durables en la matière.

Vie citoyenne et transport en commun

Pour ce qui est de *la vie citoyenne et du transport en commun*, les coûts prévus seront de 3 674 000 \$ ou 3,3 % du budget. Les coûts d'opération du transport en commun sont évalués à 2 637 000 \$. Ce poste budgétaire inclut également les services de Transport Diligence pour les personnes à mobilité réduite.

Développement économique

Le *développement économique* retient de son côté 4 559 000 \$ ou 4 % du budget. Si le budget alloué au développement économique est sensiblement le même qu'en 2017, nous prévoyons apporter d'importantes modifications à la gouvernance des organismes partenaires de la Ville en la matière.

Drummondville a toujours fait figure de leader en matière de développement économique et constitue sans contredit l'une des locomotives de l'économie du Québec, voire du Canada.

Ces performances constituent le fruit de décennies de travail acharné, de créativité et de détermination.

Aujourd'hui, dans la foulée de la redéfinition des responsabilités en matière de développement économique initiée par le Gouvernement du Québec en 2014, de nouveaux défis commandent certains ajustements. De plus, notre économie locale et régionale doit faire face à des enjeux importants.

Davantage que l'ensemble des régions du Québec, la vigueur de l'économie, le dynamisme de nos entrepreneurs et la grande attractivité de notre milieu provoquent une pénurie de main-d'œuvre importante. Nous devons y faire face avec des moyens sérieux et nous devons nous fixer des objectifs ambitieux. Il est plus que temps d'agir.

Par ailleurs, si la diversification de notre économie manufacturière en constitue un gage de succès reconnu, nous nous sommes donné comme objectif de développer le secteur tertiaire de notre économie qui est actuellement sous-représenté dans notre portrait économique. Un comité de pilotage sur le développement du secteur tertiaire de Drummondville, dont j'assumerai la présidence, amorcera ses travaux ce jeudi. Ma collègue Annick Bellavance y représentera également le conseil.

L'évolution des structures de développement économique du Québec, les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés et notre volonté affirmée de nous inscrire dans des processus d'amélioration continue commandaient une remise en question de la gouvernance et des structures locales de développement économique.

Ainsi, nous avons confié un mandat d'analyse à des consultants en la matière et reconnus nationalement. Le conseil a été saisi des recommandations finales de cette analyse aujourd'hui et entend donner suite à la recommandation phare de ce rapport, soit celle d'unifier le développement économique sur le territoire au sein

d'une même entité, regroupant les secteurs du commerce, des services, de l'industrie et du tourisme.

Cette transformation exigera des actions importantes, dont la révision de la structure de gouvernance (composition et fonctionnement du conseil d'administration) et de l'organigramme de fonctionnement. Nous entendons créer des divisions fortes, soutenues par des acteurs clés de notre développement, misant ainsi sur la cohésion et la mobilisation de l'écosystème drummondvillois.

Puisque les enjeux sont importants et que l'instabilité ne serait pas favorable, la nouvelle Société de développement économique de Drummondville (SDED) devra être fonctionnelle au plus tard le 1^{er} avril prochain.

J'annonce donc ce soir la création d'un comité de transition composé de 4 élus et du directeur général de la Ville de Drummondville. Ce comité, soutenu par des professionnels, se mettra au travail dans les prochains jours et sera appelé à formuler des recommandations quant à la gouvernance, à l'organigramme et à l'organisation générale de la nouvelle SDED.

Dans le cadre du processus, nous avons déjà confirmé aux personnes concernées que l'objectif de la Ville est de proposer un rôle à tous les employés touchés par cette restructuration. Si les fonctions pouvaient être revues, aucune perte d'emploi n'est prévue.

Loisirs et vie communautaire

Au chapitre *loisirs et vie communautaire*, Drummondville consacra 8 312 000 \$, ou 7,3 % du budget. Les centres communautaires et les organismes sportifs recevront, pour leur part, 4 939 000 \$. Également, une somme de 1 865 000 \$ sera allouée aux aré纳斯 intérieurs et aux patinoires extérieures.

Un montant de 189 000 \$ sera octroyé afin de soutenir le programme de maintien des actifs des centres communautaires. Ce faisant, nous pourrons prévoir les prochaines réparations, mises à niveau, qui seront à effectuer dans nos différents centres. Nous nous assurerons ainsi que les utilisatrices et utilisateurs de nos centres communautaires puissent profiter d'installations de qualité afin de pratiquer leurs activités.

Le conseil a à cœur de contribuer au bon fonctionnement de nos centres communautaires et de nos organismes. Le milieu communautaire et ses différentes instances dynamisent notre ville, sont d'importantes références pour plusieurs citoyennes et citoyens. J'en profite d'ailleurs pour adresser mes remerciements, au nom du conseil, à toutes les personnes qui œuvrent avec grande passion dans ce

milieu et qui contribuent à bonifier la qualité de vie de l'ensemble des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Arts, culture et bibliothèque

Pour ce qui est des *arts, de la culture et de la bibliothèque*, une somme de 5 771 000 \$ a été retenue pour l'année 2018. Cela équivaut à 5 % du budget global.

On y retrouve, entre autres, des investissements de 2 631 000 \$ dans notre nouvelle *bibliothèque publique*.

D'ailleurs, je dois dire que nous sommes particulièrement fiers du succès que connaît notre nouvelle bibliothèque publique jusqu'à maintenant. En octobre dernier, plus de 47 000 visites de ce nouvel édifice furent enregistrées. À pareille date l'an dernier, nous n'avions enregistré que 12 000 visites. Nous pouvons donc dire que les Drummondvilloises et Drummondvillois s'approprient cet espace moderne, actuel, où il est non seulement possible de lire un livre, mais également de socialiser, de se rencontrer et d'échanger des idées.

De surcroît, nous notons, en comparant les résultats à pareille date l'an dernier, une augmentation des prêts de 67 % en octobre, alors qu'elle se chiffre à 50 % en novembre. Avant l'ouverture de la bibliothèque, 25 % des citoyennes et citoyens de Drummondville étaient abonnés, alors qu'aujourd'hui, ce chiffre se situe à 32 %, et ce, alors que la norme québécoise représente 30 %. Plus précisément, c'est maintenant 23 900 Drummondvilloises et Drummondvillois qui sont abonnés aux services de notre bibliothèque. À la lumière de ces résultats, nous pouvons penser que l'accès gratuit à la Bibliothèque publique de Drummondville, qui est la valeur fondamentale à la base du projet, a grandement contribué au succès et à l'engouement que connaît cette nouvelle institution culturelle. Nous pouvons être fiers que la connaissance soit à la portée de toutes et de tous, que ce soit pour initier les jeunes très tôt à la lecture ou pour offrir à leurs parents et grands-parents un endroit chaleureux, accueillant et animé afin de réaliser des apprentissages variés.

En ce qui concerne les diverses animations qui se sont tenues, pour la plupart, à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque, 26 activités sur 39 ont fait salle comble. Considérant le grand succès qu'ont connu les diverses activités mises en place, le budget régulier d'animation passera à 35 000 \$ en 2018, alors qu'il était de 20 000 \$ en 2016. Un poste d'animatrice sera également créé, conformément aux engagements qui ont été pris par le conseil municipal, ce qui permettra de répondre plus efficacement à la demande et à l'engouement des usagers de la bibliothèque publique.

Afin d'avoir une bibliothèque bien garnie et ayant comme objectif que ses différents rayons contiennent des œuvres diversifiées, 458 500 \$ seront octroyés à

l'achat de divers documents, comme des volumes, des revues ou des disques numériques polyvalents.

Concernant la Maison des arts Desjardins Drummondville, un montant de 934 000 \$ a été alloué à son fonctionnement.

Quant à l'important lieu touristique qu'est le Village Québécois d'Antan, il pourra profiter d'une somme de 208 000 \$ afin de poursuivre son développement et ainsi contribuer au rayonnement de notre ville. Ce montant pourrait être bonifié, si les gouvernements fédéral et provincial acceptaient également de soutenir ce qui est considéré comme l'attrait touristique numéro un au Centre-du-Québec.

Immobilisations payées à même le budget

Une somme de 3 750 000 \$, soit 3,3 % du budget, ce qui représente un ajout de 250 000 \$ comparé à l'année 2017, et un ajout de 1 750 000 \$ comparativement à l'année 2015, ira également aux *immobilisations payées à même le budget*, un poste qui sert à financer des projets d'immobilisation à même les revenus de l'année courante.

Comme maire, je suis particulièrement satisfait de l'application de l'orientation donnée en 2015, voulant qu'il soit favorable que l'on paie une plus grande part de nos immobilisations à même nos revenus, cette façon de faire nous permettant d'exercer un meilleur contrôle de la dette. D'ailleurs, nous avons l'intention de poursuivre dans cet état d'esprit au cours des prochaines années.

Autres activités

Des dépenses de 1 885 000 \$, ou 1,7 % du budget, sont allouées aux *autres activités*. Notons que 285 000 \$ iront à l'Office municipal d'habitation, et un montant de 1 000 000 \$ sera alloué à la poursuite du programme d'aide à la rénovation pour les bâtiments commerciaux ou mixtes du centre-ville et du quartier Saint-Joseph.

Rénovations urbaines

Concernant le programme de rénovations résidentielles mis de l'avant par la Ville, il représente une enveloppe budgétaire de 1 026 000 \$, qui est partagée à parts égales entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Drummondville. Avec un montant moyen de subvention estimé à environ 25 000 \$, la Ville de Drummondville planifie la réalisation d'une quarantaine d'interventions dans les secteurs visés.

Quant au programme de rénovations commerciales et mixtes, il représente une enveloppe budgétaire de 300 000 \$. Celui-ci est une initiative municipale exclusivement. Avec un montant moyen de subvention estimé à 25 000 \$ par bâtiment, la Ville de Drummondville planifie la réalisation d'une douzaine d'interventions dans les secteurs visés.

Masse salariale

En termes budgétaires, la masse salariale de votre fonction publique constitue 21 % du budget total de la Ville, ce qui correspond à une proportion équivalente à celle de 2012.

Service de la dette

Le *service de la dette* s'établit à 20 121 000 \$, soit 17,7 % du budget global. Le remboursement en capital sera de 16 162 000 \$ en 2018.

Charge fiscale moyenne par unité d'occupation

À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres qui en révèlent beaucoup sur la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des résidences d'un logement. Selon le profil financier 2017 publié par le MAMOT, cette charge fiscale moyenne pour les municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2 802 \$, alors qu'elle s'établit à 2 143 \$ à Drummondville, un écart appréciable de 31 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse. Il en coûte donc, en moyenne, 659 \$ par année de moins en taxes et tarifications à Drummondville qu'ailleurs au Québec. Vous conviendrez avec moi qu'il s'agit là d'un écart remarquable. Nous en sommes particulièrement fiers.

Rôle d'évaluation foncière

Avant d'aborder les détails portant sur le présent rôle triennal d'évaluation de la Ville de Drummondville, je profiterais de la présente occasion pour expliquer aux Drummondvilloises et aux Drummondvillois ce en quoi consiste un rôle d'évaluation foncière, et en quoi les décisions qui sont prises quant aux valeurs qui sont attribuées aux immeubles sont indépendantes de l'administration municipale de la Ville de Drummondville.

De prime abord, tous les trois ans, les municipalités québécoises ont l'obligation de déposer un nouveau rôle d'évaluation foncière, d'où l'appellation rôle triennal.

Plus précisément, un rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, et, une fois cet inventaire effectué, la valeur des immeubles est déterminée de façon indépendante. L'évaluation municipale est donc effectuée à partir d'un ensemble de ventes pour évaluer un ensemble de propriétés, à une date donnée.

En vigueur pour trois exercices financiers municipaux, le rôle d'évaluation est d'abord un instrument majeur de partage de la charge fiscale, en plus de servir de base à la taxation foncière.

Pour le rôle 2018-2019-2020, la date a été établie au 1^{er} juillet 2016. Il est important de noter que le choix de la date de référence est indépendant de l'administration municipale de la ville de Drummondville, ce choix découlant plutôt de la Loi sur la fiscalité municipale.

Selon les dispositions législatives en vigueur et la jurisprudence à ce sujet, le rôle d'évaluation foncière a trois fonctions officielles qui consistent à :

- **Indiquer tous les renseignements exigés aux fins de la taxation** foncière municipale et scolaire (LFM, art. 31 à 68);
- **Assurer la transparence de la fiscalité foncière** québécoise en permettant à toute personne intéressée d'accéder à ces renseignements (LFM, art. 73 et 124);
- **Permettre à tout contribuable de comparer** les inscriptions relatives à sa propriété avec celles d'autres immeubles semblables (LFM, art. 73) ;
- La Ville a confié, par le biais d'un appel d'offres public, sa responsabilité quant à la confection et à la tenue à jour du rôle à la firme CÉVIMEC-BTF, celle-ci jouit d'une totale indépendance.

La Loi prévoit que toutes et tous peuvent prendre connaissance des inscriptions figurant à tout rôle d'évaluation qui a été déposé (LFM, art. 73). Cette volonté du législateur de rendre le rôle d'évaluation accessible à tous répond avant tout à une nécessité de transparence. En effet, il apparaît légitime que tout contribuable dont la propriété est inscrite au rôle puisse consulter les renseignements qui s'y rapportent et puisse prendre connaissance de ceux relatifs à d'autres propriétés situées dans la même municipalité.

Pour ce qui est de la valeur apparaissant au rôle d'évaluation foncière, la Loi sur la fiscalité municipale prévoit qu'il existe des recours pour les contribuables. Ceux-ci peuvent faire une demande de révision au plus tard le 30 avril de l'année du dépôt de rôle. Toute demande de révision conforme conduit à une réponse écrite de l'évaluateur au demandeur. Les contribuables peuvent conclure une entente avec l'évaluateur (CÉVIMEC-BTF) et ainsi convenir de modifications à apporter au rôle d'évaluation. À défaut d'entente, la loi accorde un recours, devant le tribunal administratif du Québec, à toute personne ayant d'abord déposé une demande de révision. Veuillez noter que des frais administratifs s'appliqueront afin que soit enclenché le processus de révision.

Si votre questionnement porte sur l'évaluation de votre propriété, nous vous suggérons donc de vous adresser à la firme CÉVIMEC-BTF.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site du MAMOT.

Le nouveau rôle a été déposé le 10 octobre dernier. Ce rôle suit la tendance du marché, et il est à la hausse. Il traduit une augmentation moyenne générale de l'évaluation des immeubles imposables de toute catégorie de l'ordre de 6,94 %. Il représente 100 % de la valeur réelle au 1^{er} juillet 2016.

Pour le secteur résidentiel, l'augmentation moyenne est de 6,75 %. Elle est de 5,74 % pour le secteur commercial, de 6,51 % pour le secteur industriel et de 19,19 % pour le secteur agricole. La valeur des terrains vagues a, quant à elle, crû de 13,03 %.

Taxes foncières

Comme nous l'avons vu, la fiscalité municipale au Québec repose essentiellement sur l'impôt foncier et la tarification. Cette réalité a une répercussion réelle sur le portefeuille des contribuables et, un jour ou l'autre, le Gouvernement du Québec ne pourra faire l'économie d'une révision de cette fiscalité.

Le taux de la taxe foncière générale de base sera fixé à 0,79 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière en 2018. Quant à lui, le taux de taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels sera de 1,69 \$. À titre d'exemple, en 2010, 2012 et 2015, les taux furent respectivement de 0,78 \$, 0,78 \$ et 0,79 \$. C'est donc dire qu'avec la constante croissance économique que Drummondville connaît, nous sommes arrivés à maintenir un taux de taxation aussi bas qu'en 2010.

Afin de minimiser l'impact de l'augmentation du rôle d'évaluation et afin d'amoindrir les effets pour les contribuables, le conseil municipal a pris la décision de diminuer le taux de taxe foncière générale le faisant passer de 0,818 \$ à 0,79 \$ en 2018. Cette mesure entraînera une diminution ou un gel du compte de taxes pour 35 % des propriétés de Drummondville, et 43 % des propriétés de la Ville de Drummondville auront une diminution, un gel ou une augmentation générale de leur compte de taxes égale ou inférieure à 0,9 %. De plus, notre conseil décrète un gel des différents tarifs, comme nous le verrons maintenant.

Tarification des services

Collecte sélective, déchets et matières organiques

La tarification pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables demeure à 106 \$ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à six logements, et de 96 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de sept logements et plus.

Au niveau du service de collecte, du transport et du traitement des matières organiques et putrescibles, la tarification annuelle demeure également la même à 39 \$. Pour les immeubles de dix logements ou plus, elle sera de 28 \$ par unité d'occupation.

Vidange des fosses septiques

Même scénario pour la vidange des fosses septiques. Le tarif demeure à 102 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans.

Eau potable

Statu quo aussi pour la tarification de l'eau potable à 123 \$ pour les résidences unifamiliales, et à 113 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est de la tarification de l'eau au compteur, elle sera de 0,31 \$ le mètre cube.

Égouts et assainissement

Cette taxe demeure à 100 \$ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur est également inchangée à 0,22 \$ le mètre cube.

Traitement des mouches noires

En 2018, la tarification pour le traitement des mouches noires se situera encore à 6 \$, 9 \$ et 13 \$ par unité d'occupation selon le type d'immeuble.

Évolution et comparatif des taxes foncières (incluant la tarification des services)

Dans le même ordre d'idées, j'attire votre attention sur des statistiques révélatrices portant sur la bonne santé financière de Drummondville et sur une taxation générale des plus compétitives, quand on suit son évolution au fil des ans.

Prenons une résidence unifamiliale dont le coût des taxes foncières incluant la tarification des services était, avec la valeur de 1993, de 1 833 \$. En tenant compte de l'indice des prix à la consommation (IPC), ce même compte de taxes serait aujourd'hui de 2 642 \$.

Or, le coût réel des taxes pour cette même maison sera de 2 028 \$ en 2018, une donnée qui se compare fort avantageusement à d'autres villes avoisinantes ou comparables, d'autant plus que la qualité de vie à Drummondville a connu un développement sans précédent.

Pour la maison moyenne à Drummondville, dont le compte de taxes se chiffrait en 2017 à 1 970 \$, il en aurait coûté 2 258 \$ à Granby, 2 219 \$ à Saint-Hyacinthe, 2 318 \$ à Saint-Jérôme, 2 292 \$ à Sorel-Tracy et 2 164 \$ à Victoriaville, pour ne nommer que celles-là.

Plan triennal d'immobilisations

Les investissements prévus en 2018 au plan triennal d'immobilisations seront de l'ordre de 65 681 831 \$. Cependant, la portion supportée par les contribuables drummondvillois sera de 32 188 802 \$, considérant les diverses subventions attendues et confirmées des différents programmes gouvernementaux et autres revenus associés. Pour votre information, les prévisions pour les années 2019 et 2020 ne sont que des estimations. Le conseil municipal ainsi que l'administration de la Ville de Drummondville ont établi le plan triennal d'immobilisations en respectant le cadre financier rigoureux qu'ils se sont imposé.

Infrastructures, voirie, réfection de trottoirs et de stationnement

Nous connaissons tous l'importance pour une municipalité de maintenir et de développer les infrastructures, la voirie, l'état des trottoirs et des stationnements, la circulation ainsi que la mobilité active, et, à cet effet, pour 2018, les investissements seront de 15 109 700 \$, dont 12 832 700 \$ seront consacrés à la voirie. Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons investir plus de 27 000 000 \$ à ce chapitre. Depuis 2012, ce sont plus de 34 848 263 \$ qui ont été octroyés pour diverses réfections de rues ou d'infrastructures urbaines afin que les citoyennes et citoyens de Drummondville puissent profiter de routes en bon état et de paysages qui ont de quoi les rendre fiers.

En ce qui a trait à la prochaine année, les principaux travaux de réfection seront exécutés sur le chemin du Golf (entre l'avenue des Châtaigniers et la rue Clemenceau), la rue Saint-Amant (entre le boulevard René-Lévesque et la rue de Boucherville), le boulevard Saint-Joseph (entre la rue Celanese et le boulevard Jean-De Brébeuf), la rue Saint-Damase (entre le boulevard Lemire et la 18^e Avenue), le chemin du Golf Ouest (entre la boulevard Patrick et le numéro 770), la rue Lindsay (il s'agit de la phase 2) ainsi que le secteur Cormier (il s'agit des phases 1 et 2).

Des travaux de réfection et de mise à niveau en ce qui concerne l'éclairage de voies publiques sont également prévus. Un montant de 50 000 \$ sera octroyé pour la poursuite de la réfection de l'éclairage DEL sur le boulevard Saint-Joseph (du boulevard Mercure à la Grande Allée) et un montant de 135 000 \$ sera accordé pour l'éclairage du secteur de l'Érablière, la Ville ayant pris la décision de remplacer l'éclairage privé de ce secteur par un éclairage public dont l'installation et l'entretien seront à la charge de la Ville. Au cours des prochaines années, nous étendrons cette transition à d'autres secteurs de la ville. Enfin, 50 000 \$ seront également alloués pour la mise à niveau à la DEL des lumières des rues Laferté et Saint-Henri.

Avec le fonds de carrières et sablières, nous procéderons au resurfaçage d'une portion du rang Saint-Jean-Baptiste (à partir du rang Saint-Michel). Ce resurfaçage totalisera un montant de 300 000 \$.

Un budget de 300 000 \$ est également prévu pour la réfection de différents trottoirs ou bordures. La rue Robert-Bernard (de la rue Hains jusqu'au Costco), la 111^e Avenue (entre l'école Christ-Roi et la rue Georges-Couture) ainsi que la rue Rivard (entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Saint-Amant) sont trois artères ciblées.

Circulation et mobilité durable

Une importante orientation de la planification stratégique de la Ville de Drummondville 2017-2022, la quatrième, soit l'élaboration d'un plan de mobilité durable, revêt une grande importance pour bonifier la qualité de vie des Drummondvilloises et Drummondvillois. Cette orientation comprend deux objectifs importants pour notre ville et ses citoyennes et citoyens : dresser le portrait des infrastructures et des équipements de mobilité durable sur le territoire et déployer un cadre de gestion de la circulation. Le conseil municipal a comme vision, traduite par le souhait que Drummondville soit accessible, équitable et sécuritaire, d'infléchir certaines tendances contraires au développement durable. Il a à cœur de promouvoir les modes de transport alternatif, d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route : automobilistes, cyclistes et piétons, et de réduire l'émission de GES. Personnellement, je ne vous le cache pas, s'il y a un champ d'intervention sur lequel j'aimerais, un jour, que l'on reconnaisse mon implication, c'est bien celui-ci.

Pour répondre à ces objectifs, un montant de 100 000 \$ sera prévu pour la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur le territoire de Drummondville. Il importe pour le conseil que l'ensemble des citoyennes et citoyens puisse parcourir les rues de Drummondville, peu importe le moyen de transport choisi, en toute sécurité. De plus, 296 000 \$ seront octroyés pour l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur le boulevard Lemire (de la rue Janelle à la rue Lionel-Giroux) et 129 000 \$ seront accordés pour améliorer le sentier piétonnier de la Soie et de l'Étoffe, ce qui inclut une nouvelle passerelle. Également, un montant de 10 000 \$ sera accordé pour une modification du mode de fonctionnement des feux piétons au centre-ville, afin de faciliter l'accès aux marcheurs et afin de bonifier leur sécurité lorsqu'ils parcourent les rues de notre centre-ville. Toujours en ce qui a trait à la circulation et à la mobilité active, un investissement de 90 000 \$ sera consacré à une étude afin d'optimiser le plan de mobilité durable de la Ville de Drummondville.

Un projet phare pour la Ville de Drummondville, soit le développement de la Promenade des Voltigeurs, verra le jour dans la prochaine année. Ce projet répond à la deuxième orientation de la planification stratégique de la Ville de Drummondville, qui est de favoriser l'accès aux milieux naturels. La volonté du conseil est de développer une bande longeant la rivière Saint-François, où marcheurs et cyclistes pourront profiter d'une promenade aménagée qui mettra en évidence la beauté que nous offre ce cours d'eau. En développant la Promenade des Voltigeurs et le site Kounak, ainsi qu'en revalorisant le parc des Voltigeurs, la Ville de Drummondville redonne l'accès à la rivière aux citoyennes et aux citoyens de Drummondville, qui pourront utiliser ces sites pour y tenir des activités en plein air, que ce soit en famille ou entre amis. En ce qui a trait à la Promenade des Voltigeurs, l'investissement total du projet est estimé à 6 200 000 \$, mais il n'en coûterait que 5 200 000 \$ aux contribuables étant donné qu'une subvention de 1 000 000 \$ est confirmée. Pour 2018, un montant de 3 100 000 \$ est prévu. Je confirme également ce soir que, tel qu'annoncé en 2017, un service de navette, par ponton, sera en opération pour les cyclistes et piétons, dès 2018, pour relier le site Kounak au secteur Saint-Nicéphore.

Au total, ce sont des investissements de 3 648 000 \$ qui sont prévus afin d'aménager de nouvelles pistes cyclables ou afin de mettre à niveau certaines pistes existantes.

Administration

Des investissements en informatique de 643 100 \$ sont prévus par la Ville en 2017. Un montant de 20 000 \$ sera octroyé afin que le WiFi soit déployé au centre-ville. Cette initiative répond à la septième orientation de la planification stratégique, qui est d'améliorer le service aux citoyens et les relations avec la communauté par l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le conseil municipal est également d'avis que cette initiative contribuera au dynamisme du centre-ville de Drummondville, en plus de bonifier l'offre que font les commerçants à leur clientèle, qui pourra désormais utiliser Internet gratuitement en tout temps.

Afin de répondre à la huitième orientation de la planification stratégique de la Ville de Drummondville, qui est d'intégrer les TIC dans les relations interservices de la municipalité, un montant de 38 000 \$ sera accordé pour l'installation du système POKA. Cette initiative permettra de soutenir grandement les communications internes de la Ville de Drummondville, ce qui bonifiera la qualité du service que notre administration offrira aux citoyennes et aux citoyens. Les employés pourront notamment créer, à l'aide du système POKA, du matériel de formation, en plus de le partager et de le mettre à jour instantanément. Il y aura donc une optimisation des investissements en ce qui a trait à la formation de nos nouveaux employés ainsi qu'à la formation continue des employés en place, considérant que divers ateliers seront disponibles à même notre nouvelle plateforme. Nous saluons la collaboration essentielle du service d'aide aux entreprises de la Commission scolaire des Chênes dans la mise en place de ce projet.

Eau potable et eaux usées

En ce qui a trait aux investissements concernant l'eau potable et les eaux usées, ils seront de l'ordre de 7 716 527 \$, mais ne représenteront que le montant de 1 264 300 \$ aux contribuables drummondvilloises et drummondvillois, étant donné les subventions attendues, totalisant un montant de 6 452 227 \$, des différents paliers gouvernementaux.

Pour répondre à une exigence du MAMOT, 550 000 \$ seront prévus pour l'achat et l'installation de débitmètres réseau pour répondre au principe de sectorisation.

Aussi, 2 200 000 \$ seront octroyés pour concevoir les plans et devis pour mener les travaux quant à la dérivation du poste de pompage situé sur la rue Cormier. Ces travaux engagés par la Ville de Drummondville ont comme utilité de réduire les rejets d'eaux usées dans l'environnement. Il n'y a pas de coûts rattachés à la conception de ces plans et devis étant donné qu'une subvention, soit le

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, couvre l'entièreté de l'investissement.

Enfin, 600 000 \$ seront octroyés afin de réaliser des études complémentaires qui finaliseront les plans et devis concernant la phase 1 de la modernisation de l'usine de traitement d'eau. Il n'y a pas de coûts rattachés à la conception de ces plans et devis étant donné que ce même programme de subvention, soit le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, couvre également l'entièreté de l'investissement.

Loisirs, parcs et espaces verts, édifices et machinerie

La cinquième orientation de la planification stratégique, qui est de valoriser les quartiers, revêt d'une importance particulière pour les membres du conseil municipal, considérant que cette orientation touche directement les citoyennes et les citoyens de Drummondville. Pour le conseil, l'une des façons de valoriser un quartier est d'y aménager de nouveaux parcs ainsi que des espaces verts plus accueillants. D'ailleurs, un montant total estimé de 10 000 000 \$ sur cinq ans sera investi dans les parcs et espaces verts de différents quartiers. Répondant à cette orientation de la planification stratégique ainsi qu'à plusieurs mesures et actions de la politique familiale, l'aménagement et la réfection de parcs, qui tiendront compte des besoins des tout-petits jusqu'aux personnes âgées, contribueront à bonifier la qualité de vie des familles drummondvilloises. Ce faisant, en plus de favoriser la participation et la rencontre de personnes de différentes générations, nous contribuons grandement à améliorer l'image de nos quartiers.

Pour 2018, quatre nouveaux parcs seront aménagés, soit :

- Le parc *Grands compositeurs*, situé dans le bassin de la Commune Sud;
- Le parc *Gustave Paquet*, situé dans le Faubourg Celanese;
- Les parcs *Arômes de l'Alsace* et *Des Vieilles Vignes*, situés dans le quartier Le Vigneron.

Plusieurs réaménagements de parcs, ajouts de modules, sont également prévus pour la prochaine année :

- Le parc *Saint-Georges* aura droit à une modernisation de son mobilier et de l'aire de jeux 5-12 ans, ainsi qu'à un réaménagement de l'aire de détente et des sentiers du parc;
- Le parc *Centre communautaire Drummondville-Sud* profitera de la mise en place d'un module pour les jeunes âgés entre 18 mois et 5 ans. Ce module est conçu spécialement pour développer la motricité fine des enfants qui s'y aventureront;

- Un plan d'aménagement, du paillis, un nouveau module et une balançoire accessible universellement seront aménagés au parc *Woodyatt*;
- De nouveaux modules de jeux et du mobilier seront installés au parc *Lorraine*;
- Un réaménagement est prévu au parc *Bellevue*;
- L'achat et l'installation, au parc *Alexandre*, de paillis et de nouvelles balançoires sont prévus pour la prochaine année. De plus, la poutre d'équilibre où les jeunes adolescents peuvent s'exercer sera améliorée;
- Un réaménagement est également prévu aux parcs des écoles Frédéric-Tétreau et Saint-Charles, dans le cadre d'un partenariat avec la Commission scolaire des Chênes;
- Les sentiers du parc *Frigon* seront réaménagés;
- Le lignage du terrain de tennis des parcs *Bellevue* et *Messier* sera refait. Les fissures présentes sur les terrains seront également réparées;
- De nouveaux mobiliers et espaces de jeux seront installés à la piscine *Frigon*.

Considérant la popularité grandissante du *pickleball*, 350 000 \$ seront investis afin de construire 12 terrains permanents sur le territoire de la Ville de Drummondville. Ce sport de raquette, qui rejoint de plus en plus d'adeptes au Canada, est une discipline particulièrement attirante pour les aînés et les retraités. Cet investissement répond au troisième champ d'intervention de la politique des aînés de la Ville de Drummondville, qui est de promouvoir la participation et le mode de vie actifs chez les aînés. De surcroît, en positionnant ces douze terrains de *pickleball* au même endroit, nous encourageons les échanges entre les joueurs et contribuons, du même coup, à améliorer les conditions de vie des personnes aînées qui sont adeptes de cette discipline.

La liste des immobilisations prévues en 2018 comprend également les montants et postes suivants : 1 532 000 \$ pour les *édifices* et 1 555 660 \$ pour la *machinerie*, dont un montant de 926 150 \$ a été alloué pour remplacer un camion autopompe-citerne.

Projets spéciaux

Les *projets spéciaux* retiendront de leur côté 13 953 536 \$, dont 7 190 724 \$ sont en attente d'une réponse aux demandes de différentes subventions gouvernementales. Si toutes les subventions se confirment, le montant à défrayer par la Ville pour les projets spéciaux sera de 6 762 812 \$.

La revitalisation du quartier Saint-Joseph

Toujours dans l'esprit de revitaliser le quartier Saint-Joseph, un montant de 2 715 000 \$ a été alloué dans le but de réaliser différents travaux dans le secteur du parc. Ces travaux répondront à la cinquième orientation de la planification stratégique, qui est de valoriser les quartiers. Plus précisément, un réaménagement complet du parc est prévu. Nous prévoyons y installer plusieurs équipements sportifs, dont un *skate plaza* au goût du jour, ainsi qu'une surface multisports où les gens de tout âge pourront s'adonner à leurs activités favorites. De plus, nous prévoyons aménager un nouveau jeu d'eau et un parc de modules de jeux pour enfants.

À la suite d'une récente consultation publique des plus productives, plusieurs bonnes idées ont été présentées et sont actuellement sous analyse. Nous sentons réellement un vent de fraîcheur pour ce quartier important de notre ville. Présentement, un secteur à tradition ouvrière qui accueille une population vivant, trop souvent, dans la précarité, l'objectif de la revitalisation du quartier Saint-Joseph est de lui donner l'appui nécessaire afin qu'il se dynamise à nouveau et qu'il réalise tout son potentiel économique et social.

Ceci étant, le conseil municipal prévoit réserver un montant afin de mettre de l'avant l'initiative d'un budget participatif, où les citoyennes et citoyens du quartier Saint-Joseph seront invités à déposer des projets porteurs pour la communauté drummondvilloise, pour les résidentes et résidents du quartier. Votre conseil municipal a à cœur la participation citoyenne et croit que le développement judicieux d'une ville passe par des consultations actives et régulières auprès des citoyennes et citoyens. Ce projet pilote pourrait être étendu à l'ensemble de la ville au cours du présent mandat.

Projets spéciaux en attente d'une réponse quant à la demande de subventions

En ce qui a trait aux projets spéciaux que je vous présenterai maintenant, il est important de rappeler que la Ville est en attente de réponses quant aux demandes de subventions qui ont été effectuées. Évidemment, selon les réponses obtenues quant à ces demandes, certains projets pourraient être reportés par le conseil, alors que d'autres pourraient être devancés. Il est essentiel pour nous que ces projets soient subventionnés par les autres paliers gouvernementaux, dans le but d'assurer un contrôle serré de notre endettement, et, conséquemment, de la charge fiscale des contribuables.

Le complexe soccer intérieur — aréna

Concernant la construction d'un complexe incluant une surface intérieure pour le soccer et d'autres sports connexes, ainsi qu'une patinoire, 1 705 000 \$ sont prévus pour la conception des plans et devis, dont 1 136 700 \$ sont liés à des subventions. Ce projet répond à la onzième orientation de la planification stratégique, qui est de poursuivre le développement et la mise à niveau des infrastructures culturelles, sportives, de loisirs et de circulation.

Parcs industriels

Des investissements de près de 2 500 000 \$ sont prévus pour le développement et l'achat de terrains pour les parcs industriels dans différents secteurs de la ville. En outre, 1 250 000 \$ serviront pour la participation de la Ville dans le projet de renforcement d'Énergir, qui a comme objectif que les industries présentes et qui s'installeront dans le secteur aient accès au gaz naturel. Ces achats et investissements contribueront au dynamisme économique déjà bien présent à Drummondville.

Fortissimo

Un montant de 200 000 \$ sera accordé pour caractériser les sols contaminés du site de l'ancienne Fortissimo et pour mettre de l'avant des études afin de planifier son développement. Cet espace, de près de 1 000 000 de pieds carrés et situé à proximité d'écoles, du centre hospitalier et de la rivière, constitue une occasion unique de contribuer au dynamisme de notre ville. La volonté du conseil municipal est de faire de ce site un modèle d'urbanisme et d'architecture pour le reste du Québec. Ainsi, nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui que les membres du chantier de travail portant sur la requalification et le développement du site de l'ancienne Fortissimo seront accompagnés dans la réalisation de leur mandat par monsieur Pierre Thibault, architecte de grand talent reconnu au niveau international. Nous sommes convaincus que monsieur Thibault contribuera à ce que cet important site laisse une empreinte marquante sur Drummondville, représentant l'expression même de son dynamisme. Ce projet est en lien avec la cinquième orientation de la planification stratégique, ainsi que son deuxième objectif, qui est de valoriser les quartiers et de suivre le plan de développement du centre-ville de Drummondville et celui du site Fortissimo.

Travaux de secteurs

Enfin, les *travaux de secteurs* retiendront une somme de 11 300 000 \$ pour la prochaine année. La contribution de la Ville à ces travaux sera de 1 593 200 \$.

Endettement total net à long terme

Il importe à ce moment-ci de rappeler l'excellente performance de Drummondville en regard de l'évolution de l'endettement total net à long terme. En effet, nous estimons que le budget 2018 permettra de maintenir un ratio à un bas niveau, soit pratiquement le même que l'exercice antérieur (donc environ 1,60 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée).

Cette statistique démontre bien la santé financière de notre ville, puisque la moyenne d'endettement des villes comparables à Drummondville s'établit à 2,13 \$, alors qu'il se situe à 1,60 \$ chez nous par 100 \$ de richesse foncière uniformisée.

Bien qu'elle fasse l'envie de plusieurs autres municipalités au Québec pour son faible endettement, Drummondville n'entend pas demeurer passive sur cet enjeu, bien au contraire. Le conseil municipal exerce une vigilance de tous les instants sur cette question afin de pouvoir poursuivre notre développement tout en léguant aux générations futures une ville en bonne santé financière.

Conclusion

Le budget 2018 reflète la volonté de votre conseil municipal de poursuivre sa saine gestion des fonds publics en exerçant un contrôle rigoureux des dépenses avec l'argent que vous lui confiez.

Comme vous pouvez le voir, à Drummondville, nous voulons vous offrir, au meilleur prix, des services récréatifs et communautaires adéquats, une sécurité publique aguerrie, des loisirs qui rejoignent l'ensemble des citoyens et des infrastructures sécuritaires qui répondent aux besoins des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Nos services administratifs et nos élus, en 2018, continueront d'assumer le leadership nécessaire afin que nous demeurions attractifs pour les travailleuses et travailleurs, afin que notre développement économique se démarque des autres municipalités. Je peux également vous mentionner que nous voulons nous assurer que les familles de Drummondville puissent s'épanouir pleinement, ici, avec une offre culturelle diversifiée et intéressante pour toutes les tranches d'âge.

En somme, il importe grandement, pour la Ville, de préserver une taxation parmi les plus basses, malgré le défi que cela comporte pour chacun de nos budgets. Nous pouvons dire qu'encore une fois cette année, tous les efforts ont été déployés par nos équipes afin de proposer une qualité de vie remarquable à nos citoyennes et citoyens, et je dois vous dire que c'est ce dont nous sommes le plus fiers.



Alexandre Cusson
Maire de Drummondville

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

DESCRIPTION DU PROJET	TOTAL	2018	2019	2020
COMMUNICATIONS	355 000 \$	90 000 \$	145 000 \$	120 000 \$
INFORMATIQUE	1 806 100 \$	643 100 \$	568 000 \$	595 000 \$
URBANISME	115 000 \$	95 000 \$	20 000 \$	0 \$
APPROVISIONNEMENTS	61 000 \$	61 000 \$	0 \$	0 \$
FINANCES	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
GÉOMATIQUE	60 000 \$	50 000 \$	10 000 \$	0 \$
SERVICE À LA VIE CITOYENNE	611 000 \$	78 000 \$	533 000 \$	0 \$
DÉVELOPPEMENT DURABLE	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL ADMINISTRATION	3 008 100 \$	1 017 100 \$	1 276 000 \$	715 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE	311 630 \$	91 630 \$	155 000 \$	65 000 \$
INFRASTRUCTURES	35 954 200 \$	15 109 700 \$	10 348 500 \$	10 496 000 \$
EAU POTABLE ET EAUX USÉES	5 309 300 \$	1 217 300 \$	947 000 \$	3 145 000 \$
EAU POTABLE ET EAUX USÉES - TRAVAUX NON RÉCURRENTS REQUIS - VOILETS UTE ET UTEU	2 217 900 \$	47 000 \$	1 272 900 \$	898 000 \$
ÉDIFICES	4 842 500 \$	1 532 000 \$	1 195 500 \$	2 115 000 \$
PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS	9 914 850 \$	2 924 350 \$	4 677 500 \$	2 313 000 \$
BIBLIOTHÈQUE	50 000 \$	0 \$	25 000 \$	25 000 \$
CULTURE	45 000 \$	0 \$	45 000 \$	0 \$
LOISIRS	792 000 \$	338 000 \$	189 000 \$	265 000 \$
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS	4 592 791 \$	1 555 660 \$	1 534 846 \$	1 502 285 \$
SOUS-TOTAL INCLUANT ADMINISTRATION	67 038 271 \$	23 832 740 \$	21 666 246 \$	21 539 285 \$
PROJETS SPÉCIAUX	35 817 567 \$	6 762 812 \$	14 673 684 \$	14 381 071 \$
TRAVAUX DE SECTEURS ET PROMOTEURS	1 828 050 \$	1 593 250 \$	234 800 \$	0 \$
TOTAL	104 683 888 \$	32 188 802 \$	36 574 730 \$	35 920 356 \$